

# La société de défiance

## *Comment le modèle social français s'autodétruit*

Mise à jour : 04/03/2009

Ce texte complète l'étude "[\[1\]](#)", résumée au début de ce texte-ci.

Beaucoup de graphiques et d'informations de ce texte proviennent du remarquable rapport [\[5\]](#), dont ce texte-ci reprend le titre. Ma contribution a consisté, à part des commentaires et analyses du rapport, à expliquer en quoi les graves dysfonctionnements de la société française et de son économie qu'il déplore s'expliquent aussi par ceux que je déplore moi-même dans mon étude [\[1\]](#).

# Table des matières

<b>1. Une société d'hostilité et de peur .....</b>	<b>3</b>
1.1 La perte des valeurs morales .....	3
1.2 La perte du sens de l'engagement personnel .....	6
1.3 La perte du sens du devoir .....	7
1.4 La dimension judiciaire de l'hostilité des Français .....	8
1.4.1 Un recours croissant aux tribunaux .....	8
1.4.2 Esprit de la législation française du travail.....	9
1.4.3 Conflits du travail.....	10
1.5 L'inquiétude face à l'avenir .....	10
1.6 La dimension extrajudiciaire : enquêtes de victimation.....	11
1.6.1 Les vols .....	12
1.6.2 Les agressions.....	13
1.6.3 La délinquance.....	13
1.6.4 La fraude aux prélèvements obligatoires et à l'assurance chômage.....	14
<b>2. Origines historiques du dirigisme et du corporatisme français</b>	<b>14</b>
2.1 Une économie à forte ingérence de l'Etat.....	14
2.2 L'hostilité des relations de travail entraîne l'intervention de l'Etat .....	16
2.3 Plus de fonctionnaires et plus de corporatisme .....	16
<b>3. Comparaison de la France avec d'autres pays .....</b>	<b>18</b>
3.1 La corruption jugée nécessaire .....	20
3.2 Le manque de confiance en la justice.....	22
3.3 Le manque de respect pour la démocratie parlementaire.....	23
3.4 Le corporatisme.....	27
3.4.1 Relation entre corporatisme, étatismes et défiance dans un pays donné.....	30
3.5 Peur du marché, réglementation et corruption .....	31
3.5.1 Confiance et efficacité du marché .....	31
3.5.2 Les Français et la peur du marché .....	33
3.5.3 Une législation extrêmement contraignante .....	34
3.5.4 Des dizaines de types de contrat de travail .....	35
3.5.5 Les corporations profitent de la législation pour se protéger de la concurrence .....	36
3.5.6 La défiance : un frein au dialogue social et à la réforme du marché du travail.....	36
3.6 Relation entre confiance et bonheur de vivre .....	37
<b>4. Les propositions du rapport.....</b>	<b>38</b>
<b>5. Conclusions .....</b>	<b>39</b>

# 1. Une société d'hostilité et de peur

Cette première section résume des caractéristiques de la société française décrites en détail dans l'étude [\[1\]](#).

## 1.1 La perte des valeurs morales

Les Français ont perdu progressivement du respect pour les valeurs morales [\[13\]](#), perte qui s'est accélérée depuis la Libération et surtout depuis mai 1968.

Voici ce que [\[14\]](#) dit de la morale page 36 :

*"... la morale ne relève ni d'une décision ni d'une création. Chacun ne la trouve en lui qu'autant qu'il l'a reçue (et peu importe au fond que ce soit de Dieu, de la nature ou de l'éducation) et ne peut en critiquer tel ou tel aspect qu'au nom de tel ou tel autre (par exemple la morale sexuelle au nom de la liberté individuelle, la liberté au nom de la justice, etc.). Toute morale vient du passé : elle s'enracine dans l'histoire, pour la société, et dans l'enfance, pour l'individu. C'est ce que Freud appelle le surmoi, qui représente le passé de la société, disait-il, au même titre que le ça représente le passé de l'espèce."*

La société a donc, vis-à-vis de chaque enfant puis de chaque adulte, le devoir de lui transmettre les règles morales qu'elle a adoptées (parfois depuis des siècles), dans le cadre de ses valeurs fondamentales [\[13\]](#). Ce sont ces règles qui définissent le permis et le défendu, le louable et le méprisable, le possible, l'impossible et l'obligatoire. Il ne faut pas compter sur les lois - comme on a trop tendance à le faire en France - pour remplacer les règles morales, car il est bien plus facile de tourner une loi que de passer outre à une règle morale intériorisée depuis des années par la conscience de chacun.

Hélas en France, et particulièrement depuis mai 1968, la transmission de la [culture](#) (dont la morale fait partie) se fait bien moins et bien plus mal. C'est particulièrement vrai du fait de l'Education nationale, comme le montre le texte "[L'enseignement victime de l'idéologie](#)".

La perte de respect pour les valeurs morales affecte d'abord le respect de « l'autre ».

*La perte de respect de l'autre se manifeste par un individualisme et un égoïsme croissants.* Chacun met en avant ses droits et considère que leur satisfaction est primordiale. Chacun s'affirme, considère que son opinion a de la valeur et doit être prise en compte, même si son inculture rend cette opinion infondée : mai 1968 est passé par là. Chacun pense que ses différences sont légitimes et en est fier ; d'où (par exemple) les communautarismes et la volonté de certains musulmans d'imposer des valeurs et habitudes arabes vieilles de 14 siècles à la société française. On ne respecte plus les autres, mais on exige qu'ils vous respectent. Et (parmi les couples qui se marient) la moitié des mariages se terminent par un divorce.

Pire même, **en perdant le respect des autres on perd le plus souvent le respect de soi-même.** Parce qu'on n'accorde plus beaucoup de valeur à l'image qu'on donne aux autres de soi-même (les autres ne méritant pas qu'on se donne du mal pour leur présenter une bonne image) et parce que le respect de soi-même exige un effort (dont on n'a plus l'habitude et qui n'a plus de valeur sociale) alors on se néglige. On s'habille de vêtements à peine propres, on se tient mal, on ment, on triche et on ne respecte plus assez sa santé physique : on ne fait plus assez d'exercice, on se bourre de sucreries, de graisses, d'alcool et parfois de drogue, on s'avachit devant la télévision.

J'ai été stupéfait de constater que les émissions amORAles de « télé réalité » étaient suivies par des millions de téléspectateurs. Ceux-ci se comportaient comme des voyeurs qui aimaient regarder des tranches de vie où les acteurs étaient déshumanisés, réduits à leurs instincts les plus bas et leurs émotions les plus primitives, ainsi qu'à un espoir de gain d'argent facile et de notoriété acquise sans travailler. Ces émissions étaient une forme de pornographie et une insulte à la dignité de leurs acteurs comme de leurs spectateurs.

Les valeurs du devoir et du respect, indispensables à la cohésion de la société, sont d'autant plus dévaluées que la religion n'est plus assez influente pour jouer son rôle traditionnel de cohésion sociale. La présence en France d'un nombre croissant de musulmans, et les rapports trop souvent hostiles entre eux et la population de culture judéo-chrétienne, créent des réactions de rejet, de discrimination à l'embauche et finalement de segmentation de la société française en communautés vivant séparément. Il y a même dans de nombreux quartiers des bandes défendant leur territoire contre les « étrangers », bandes qui ont souvent un lien avec la drogue.

Le manque de respect en est arrivé à l'agression d'infirmières qui viennent pour soigner et de pompiers qui viennent pour sauver, à l'incendie de voitures (plus de 45 000 par an en France !), aux insultes racistes, aux vols répétés. Les émeutes d'octobre-novembre 2005 ne sont qu'une amplification de phénomènes commencés en 1981 aux Minguettes, à Vénissieux (Rhône), avec ses incendies de voitures et autres dégradations qui n'ont plus cessé depuis.

**Cette érosion de l'autorité et du respect d'autrui a accompagné les progrès de l'égalité, à laquelle chaque citoyen croit de plus en plus... surtout lorsqu'il s'agit d'équité à son égard.** Les différences de fortune constatées sont de moins en moins acceptées, de plus en plus considérées comme injustes, voire immorales. Entre un patron qui risque ses biens dans son entreprise et travaille comme un fou, et ses salariés qui ne les risquent pas et font 35 heures, les fortes différences de salaire sont jugées immorales simplement parce que chaque salarié s'estime aussi méritant que son patron, puisque la loi et les habitudes sociales l'affirment son égal. Toute différence de rémunération ou de fortune est jugée inéquitable par ceux qui ont moins, quelles que soient les différences de niveau d'études, de quantité de travail fourni pour réussir ou de capital risqué (voir "[Cours d'économie pour citoyens qui votent - \[137\]](#)").

Le savoir n'est plus respecté comme naguère, et dans les milieux pauvres les « bons élèves » sont rejetés par une société qui n'accepte de reconnaître comme siens que les ignorants. En même temps que le savoir, ces groupes rejettent ceux qui

respectent les lois écrites ou morales et montrent qu'ils sont intégrés dans la société traditionnelle.

*Le travail est dévalué, c'est une valeur [13] ringarde qui ne donne droit à aucun respect.* Pire même, les jeunes ne connaissent plus la règle « le travail est un investissement qui doit précéder le plaisir » (exemples : impossible de jouer du piano sans apprendre d'abord le solfège et faire des gammes, impossible de gagner une compétition sportive sans s'entraîner d'abord, etc.)

Cette évolution est facilitée par *[l'affaiblissement progressif des gouvernements français, qui veillent de moins en moins à faire respecter les lois républicaines](#)*. Voilà des années, par exemple, que je n'ai pas vu une moto qui respecte les limitations de vitesse. Voilà des années que des fonctionnaires violent impunément les lois lorsqu'ils font grève sans préavis, arrachent des compteurs électriques, utilisent des véhicules de service à des fins sans rapport avec lui, ou font de l'absentéisme. Voilà des années que les gouvernements promettent un « service minimum » dans les transports en commun et ne tiennent pas parole, laissant quelques milliers de fonctionnaires d'extrême gauche bloquer des millions de travailleurs du secteur privé. Voilà des années que la classe politique est déconsidérée par tellement de scandales et de promesses non tenues qu'elle a perdu la confiance des citoyens. *A la perte de respect des autres, les Français ont ajouté la perte du respect de l'Etat. Et lorsqu'on ne respecte plus les lois républicaines, on ne respecte plus les principes moraux qui en constituent la base.*

### Mai 1968

En rejetant l'ordre public, l'autorité, la responsabilité, la valeur du travail et celle du savoir, mai 1968 a porté le manque de respect à un nouveau sommet : « *Il est interdit d'interdire* ». Nous souffrons encore, près de quarante ans après, des dérives morales que cette époque a encouragées par idéologie. Voici ce qu'en dit [14] pages 58-60 :

*"« Il est interdit d'interdire ». C'est où l'on passe de la liberté à la licence, de la révolte à la veulerie [la lâcheté], du relativisme au nihilisme [la négation des valeurs morales [13]]. Cela ne peut mener qu'à la décadence ou à la barbarie. Il n'y a plus ni valeur qui vaille ni devoir qui s'impose ; il n'y a que mon plaisir ou ma lâcheté, que les intérêts et les rapports de forces."*

*"Si tout est permis, il n'y a rien à s'imposer à soi-même, ni à reprocher aux autres. Au nom de quoi combattre l'horreur, la violence, l'injustice ?"*

*"Si tout est permis, le terrorisme l'est aussi, et la torture, et la dictature, et les génocides..."*

Le refus de toute autorité, caractéristique des gauchistes (terme inventé par Lénine), est manifesté encore, de nos jours, par des partis systématiquement contestataires et utopistes comme Les Verts et le mouvement ATTAC. Leurs membres sont capables de débattre pendant des semaines sans se mettre d'accord, aucun n'acceptant d'écouter les autres et de se rallier à son point de vue. Habiles dans l'art d'agiter, les gauchistes du Nouveau Parti Anticapitaliste dominent plusieurs syndicats, qui contestent tout et veulent comme Les Verts une société communiste sans concurrence qui n'a aucune chance de voir le jour, ou de durer si on l'instaurait. (Pour plus de détails, voir "[Altermondialisme : une analyse critique](#)".)

## 1.2 La perte du sens de l'engagement personnel

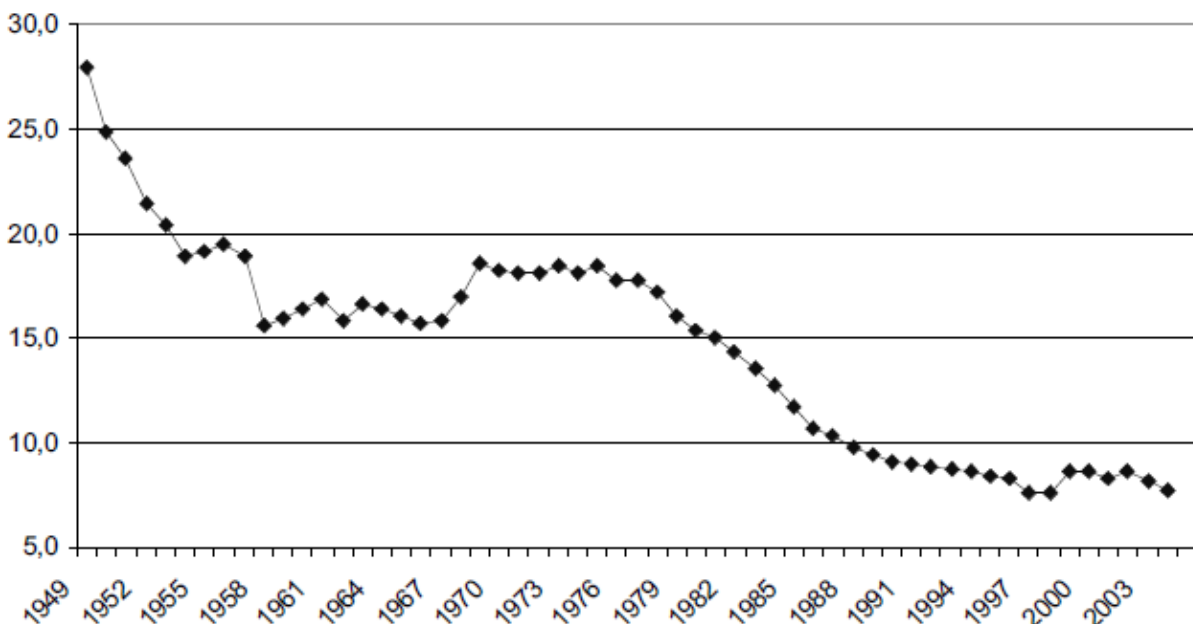
Voici une citation de Monseigneur Lustiger [15] :

*"La première mutation touche à la relation de l'homme et de la femme, l'institution du mariage. Son écroulement soudain dans les jeunes générations est l'un des signes d'un bouleversement profond aux conséquences lointaines. Plutôt qu'un accroissement de la liberté des individus, il révèle un rapide affaissement des raisons de vivre.*

*La seconde mutation concerne la relation entre les générations, entre les parents et les enfants, dont la cassure est aujourd'hui évidente."*

La baisse de la proportion de couples qui s'engagent à vivre ensemble en se mariant, et la forte proportion de divorces parmi ceux qui se sont mariés, ne sont que deux aspects d'un mal plus profond, qui touche énormément de gens : *le refus de s'engager et l'oubli de la parole donnée*. De plus en plus de jeunes refusent de s'engager à fonder un foyer stable, ou à consacrer leur vie à un idéal humanitaire, ou à se consacrer entièrement à la réalisation d'un rêve professionnel ou artistique. Ils n'ont plus d'idéal, ou plus assez pour s'adonner à fond, pour s'y engager à la face du monde ; ils n'y croient plus, n'espèrent plus, sont découragés avant même d'avoir essayé. Deux exemples encore :

- Le nombre de citoyens qui militent pour une opinion politique ou un parti est insignifiant, moins de 2 % des électeurs.
- [La proportion de syndiqués parmi les salariés français est de 8 % - la plus faible de tous les pays avancés](#), et parmi ces 8 % rares sont ceux qui militent.



**Evolution du taux de syndicalisation en France**  
(Source : ministère du Travail)

Le taux de syndicalisation ne cesse de baisser en France où il est inférieur à 8 % en 2007. En fait, ce sont surtout des fonctionnaires et salariés des 1100 entreprises où l'Etat est majoritaire qui sont syndiqués, car dans le secteur privé la syndicalisation est très faible. Dans les pays où chaque personne fait confiance aux autres, le taux de syndicalisation est bien plus fort. Exemples : 68 % en Finlande, 75 % au Danemark, plus de 80 % en Suède.

### **1.3 La perte du sens du devoir**

Ne pas s'engager est souvent un refus du devoir. Des individus qui n'ont pas fini de construire leur personnalité, qui ont des valeurs [\[13\]](#) incertaines ou même fausses, ne voient pas en quoi ils ont certains devoirs ; ils ne voient pas pourquoi il faut être honnête, ou loyal, ou solidaire. D'autres distinguent correctement le bien du mal, mais ne se sentent pas tenus de bien se comporter, lorsqu'ils ne risquent pas une sanction ; ils ne se sont pas aperçus que l'on dort mieux avec une conscience en paix et l'estime des autres.

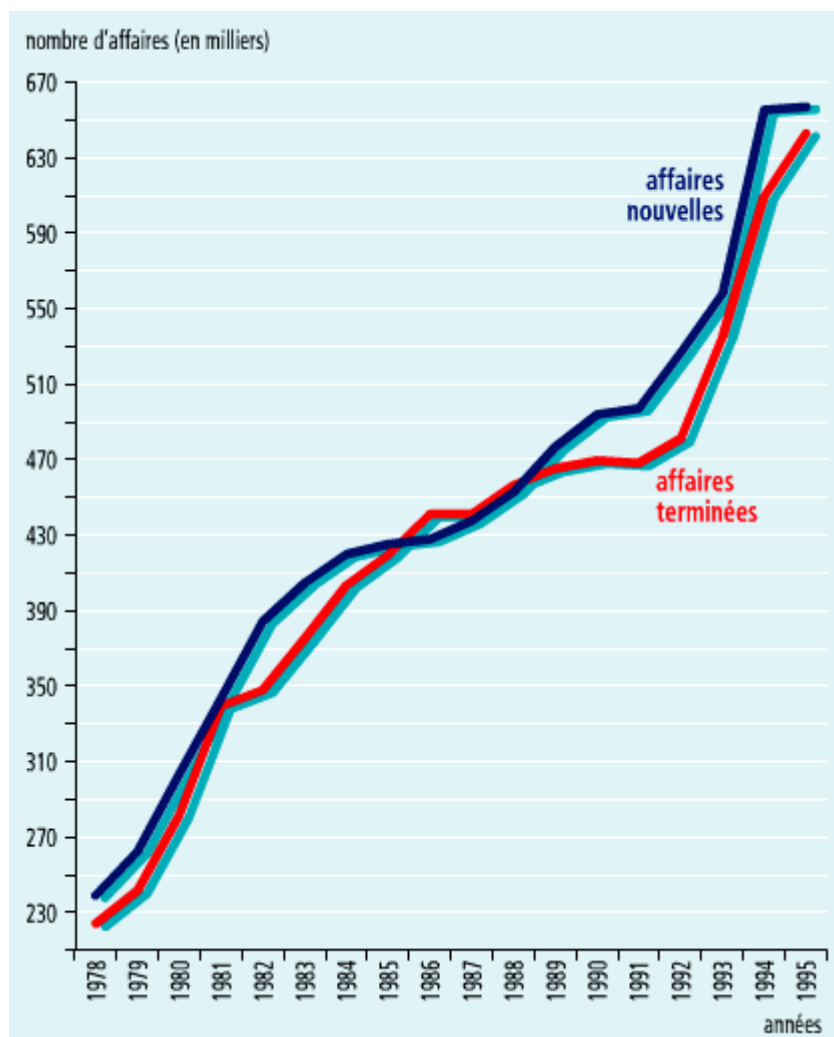
Le sens du devoir n'est plus ce qu'il était : voilà pourquoi le respect et l'engagement personnel ont reculé.

Inutile de s'appesantir sur les parents qui n'accordent pas assez de temps à leurs enfants, qui les mettent devant la télé pour s'en débarrasser, ou ne cherchent pas à savoir pourquoi ils ont de mauvais résultats scolaires ou font de grosses bêtises. Ils s'étonneront peut-être, trente ans plus tard, que leurs enfants les oublient à leur tour.

## 1.4 La dimension judiciaire de l'hostilité des Français

### 1.4.1 Un recours croissant aux tribunaux

Depuis la Libération, les rapports entre Français sont empreints d'une hostilité croissante. Le graphique ci-dessous, issu de l'article "Le pouvoir judiciaire" de l'Encyclopédie Universalis version 10, montre qu'en 17 ans le nombre d'affaires civiles traitées par la justice a triplé.

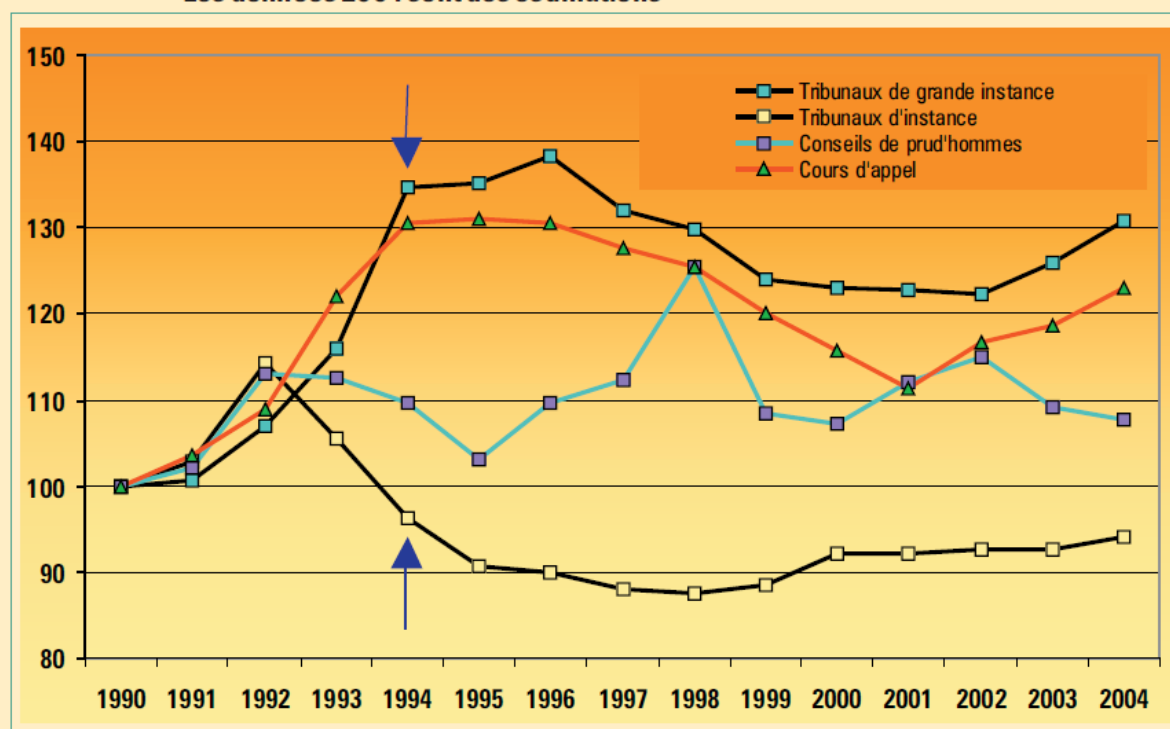


Nombre d'affaires traitées par la justice de 1978 à 1995

La croissance du nombre d'affaires civiles s'est arrêtée en 1994, lorsque les contentieux familiaux ont cessé d'être traités par les tribunaux d'instance (TI) pour être traités par les tribunaux de grande instance (TGI). C'est ce que montre le graphique ci-dessous, issu de [\[9\]](#) :



**Graphique. Évolution du nombre d'affaires civiles nouvelles. Base 100 en 1990**  
**Les données 2004 sont des estimations**



Note de lecture : les flèches signalent en 1994 le transfert des contentieux familiaux des TI vers les TGI

### Evolution du nombre d'affaires civiles (base 100 en 1990)

Le bulletin officiel [9] donne les statistiques suivantes pour 2004 :

- 5 004 795 affaires civiles traitées (plaintes, procès verbaux et dénonciations) ont été traitées par les parquets (pour une population de 60.6 millions d'après [10] page 103).
- Sur ces 5 millions d'affaires, 3 147 897 ont un auteur inconnu ou une infraction non prouvée et ne sont donc pas poursuivables. Il y a donc eu 1 455 657 affaires poursuivables (29.1 % de 5 millions), dont 366 414 classements sans suite (25.2 % de 1.4 million).
- 169 000 affaires concernaient des mineurs.

L'ampleur de ces chiffres est considérable : comme chaque affaire concerne au moins 2 parties, les 5 millions d'affaires concernent au moins 10 millions de personnes physiques ou morales, nombre à comparer avec la population de 60 millions et ses 3 millions d'entreprises et 1 million d'associations. En gros, **chaque année qui passe, en moyenne 1 Français sur 6 saisit la justice !**

#### 1.4.2 Esprit de la législation française du travail

Source : Comparaison de la législation française avec celle de six autres pays [16].

**"La loi française n'est pas axée sur la recherche d'un accord entre représentants de l'employeur et des salariés."**

*"La loi française traduit la méfiance entre les différents acteurs : non seulement elle se contente d'un avis du Comité d'entreprise et non d'un accord des syndicats, mais elle multiplie les dispositions destinées à empêcher les employeurs de tourner la loi, elle privilégie les procédures de contrôle, elle prévoit de multiples interventions possibles des pouvoirs publics."*

En France on présuppose des relations de travail empreintes d'hostilité et de méfiance, et il y a effectivement d'innombrables conflits du travail.

### 1.4.3 Conflits du travail

Source : [\[17\]](#)

Compte tenu des relations de travail très souvent conflictuelles de notre pays :

- *Le nombre de conflits qui sont soumis à la juridiction des prud'hommes est énorme : 224 158 en 1993, 207 770 en 2004.* Environ un salarié sur 100 va en justice chaque année !
- En 2004, un peu plus d'un salarié sur 4 ayant fait l'objet d'un licenciement pour motif personnel a saisi le conseil de prud'hommes, et un salarié sur 40 lors des licenciements économiques.

## 1.5 L'inquiétude face à l'avenir

Contrairement à ce qui se passait avant 1980, *la plupart des gens ont si peu confiance en eux-mêmes qu'ils ont l'impression de vivre dans un monde où il n'y a guère d'opportunité pour eux de faire quelque chose de leur vie.* Le niveau élevé de chômage inquiète tellement les Français qu'ils épargnent énormément : d'après *Le Figaro économie* du 20/06/2005, les taux d'épargne au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 étaient de 0.9% des revenus disponibles aux Etats-Unis, 4.6 % au Japon, 5.8% au Royaume-Uni, 10.8% en Allemagne et 15.4% en France, pays le plus frileux : *les Français ont plus peur de l'avenir que les autres peuples riches.*

Cette peur de l'avenir se traduit aussi par un *désir d'être fonctionnaire* : dans son livre de 2004 *"Vous, les politiques..."* l'ancien ministre Francis Mer écrit, page 31 :

*"Les sondages montrent que tous les Français ou presque souhaitent devenir fonctionnaires, ce qui est évidemment inquiétant puisque cela veut dire recherche de garantie, recherche de protection, absence de confiance dans l'avenir."*

Et il confirme, pages 102 et 103 :

*"Regardez les sondages : ils montrent que trois Français sur quatre souhaiteraient que leurs enfants deviennent fonctionnaires ! A la liberté, ils préfèrent ce qu'ils croient être la sécurité de leur descendance, même si elle est accompagnée d'une certaine médiocrité."*

Bien que des entreprises se créent tous les jours, beaucoup de nos concitoyens n'avisent pas de prendre le risque de se mettre à leur compte. Page 102, M. Mer écrit :

*"Le Français a plutôt envie d'être dirigé, à condition de se sentir protégé. Il n'est pas attiré spontanément par une organisation de la société où l'on cultive la liberté d'être et d'entreprendre tout en acceptant la responsabilité individuelle qui en découle."*

Sa phrase me rappelle ce que Jaurès (le fondateur de *L'Humanité*) écrivait à propos des dirigeants et des dirigés :

*"Est dirigeant celui qui accepte de prendre les risques que les dirigés ne veulent pas prendre."*

### Des peurs et encore des peurs

En plus de la peur de ne pas gagner leur vie, beaucoup de Français ont peur de la mondialisation, de la science, des forces de la nature, des terroristes, des OGM, du nucléaire, des malfaiteurs, des ondes de radiotéléphonie, etc. Ils demandent à l'Etat de les protéger à la fois du malheur économique ; de la maladie ; des médecins irresponsables comme ceux qui sont impliqués dans les scandales des hormones de croissance ou du sang contaminé ; des malfaisants ; des pollutions ; des savants et industriels fous ; des patrons américains ; des ouvriers du textile chinois...

### Les Français champions de la consommation d'anxiolytiques

Selon [18], les Français sont le peuple d'Europe qui consomme le plus de médicaments par habitant : 284€ hors taxes par an, devant l'Allemagne (244€), le Royaume-Uni et l'Italie (202€) et l'Espagne (193€). Selon [19], *"la consommation de ces médicaments, notamment celle des anxiolytiques et hypnotiques, est en moyenne deux fois plus élevée en France que dans les autres pays européens, l'écart étant particulièrement flagrant avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas."*

### Le ridicule principe de précaution

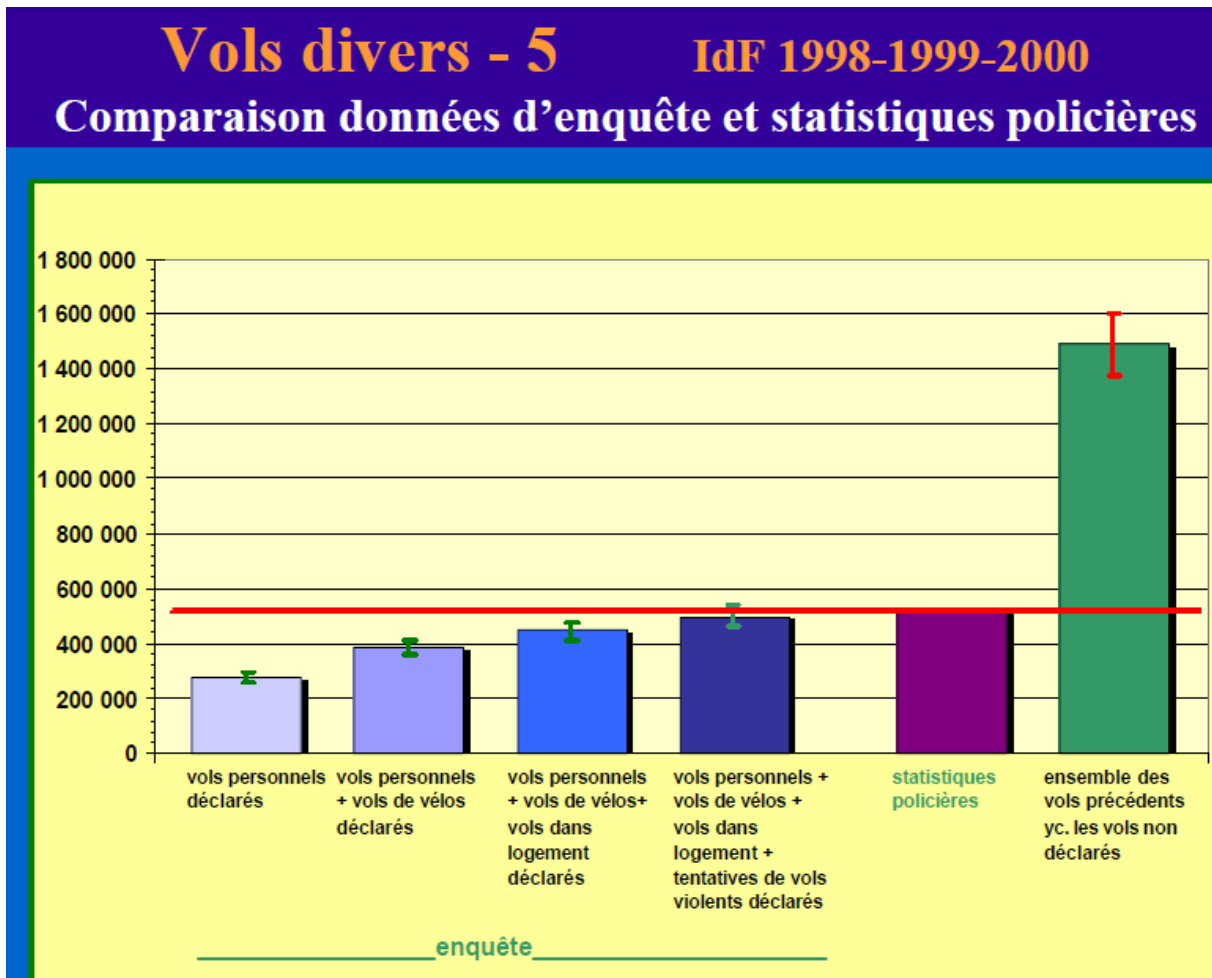
Les Français sont le seul peuple au monde à avoir adopté (à l'initiative du président Chirac) une loi constitutionnelle obligeant l'Etat à stopper toute recherche, toute innovation, toute activité qui fait peur à quelqu'un, si on ne peut prouver à cette personne qu'elle a tort ; cela s'appelle le « Principe de précaution » et c'est logiquement absurde, puisque cela consiste à bloquer tout ce qui fait peur à quelqu'un *même si nul ne peut préciser les risques* ; aucun autre peuple n'a ainsi manifesté sa peur et sa détermination à lui céder à tout prix.

C'est en application de cette loi que, début 2009, Bouygues Télécom puis SFR ont été condamnés à démonter des antennes relais de téléphonie mobile *parce que leurs voisins en avaient peur*. Oui, seulement peur, aucune maladie n'ayant pu être prouvée. La France est le seul pays au monde où la peur irrationnelle d'une poignée de gens suffit pour prendre des décisions de justice à impact économique !

## **1.6 La dimension extrajudiciaire : enquêtes de victimation**

*L'enquête de victimation [11] permet de chiffrer le nombre réel de faits délictueux à environ 3 fois celui des statistiques policières, tellement il y a de méfaits pour lesquels la victime n'a pas porté plainte.* La diapositive ci-dessous, concernant la région parisienne, illustre ce problème pour les vols :

### 1.6.1 Les vols



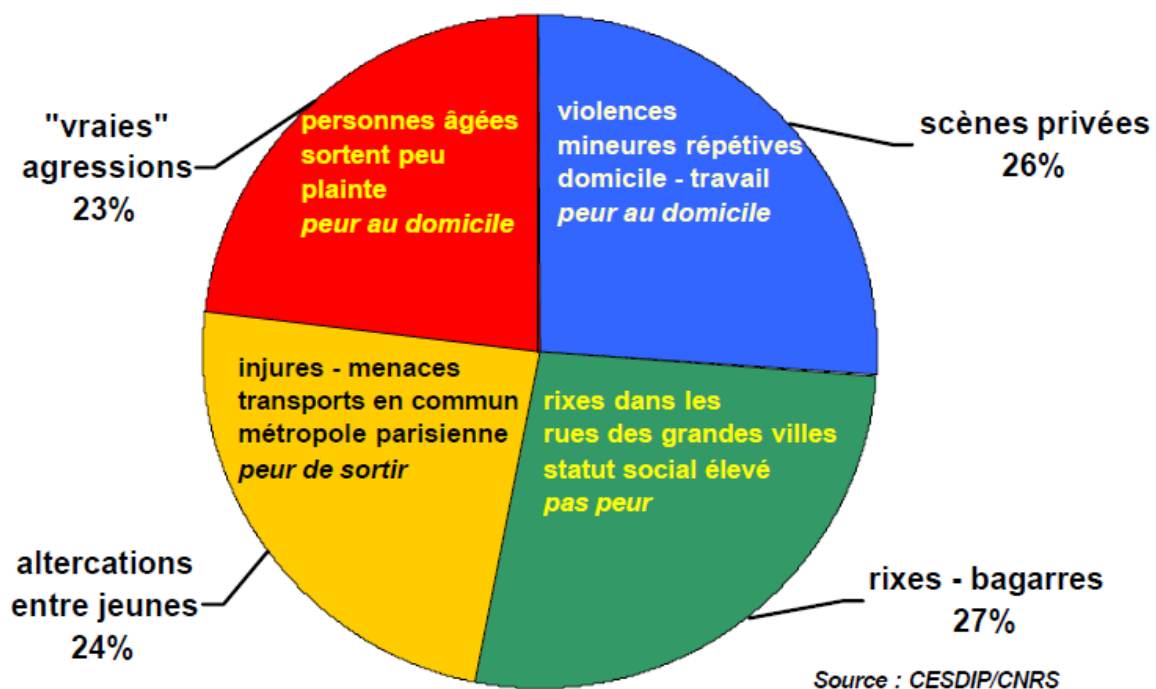
En interrogeant les victimes, on s'aperçoit qu'il y a 3 fois plus de vols que ceux que la police connaît

## 1.6.2 Les agressions

La diapositive ci-dessous donne une idée des agressions :

# Typologie des agressions

Enquêtes de victimation INSEE 1996-1997-1998  
Typologie des agressés



Types d'agressions et de plaintes  
(rectifier l'erreur : "personnes âgées portent peu plainte")

## 1.6.3 La délinquance

Source : enquête de victimation [12]. En 2005 :

- 18.7 % des ménages ont subi un vol ou un acte de vandalisme.
- Il y a eu 9 millions d'atteintes aux biens, contre 9.3 millions en 2004.
- Il y a eu 5.5 millions d'actes de destruction ou dégradation.
- Il y a eu 3.5 millions de vols, dont 1 million de tentatives et 220 000 vols avec violence.
- 830 000 personnes de 14 ans ou plus ont été victimes d'au moins une agression.
- 11.4 % des personnes interrogées ressentent un sentiment d'insécurité dans leur quartier.

#### 1.6.4 La fraude aux prélèvements obligatoires et à l'assurance chômage

Sources : rapports [4] et [8] (extraits). Rappel : le PIB de la France était de 1648 milliards d'euros en 2004.

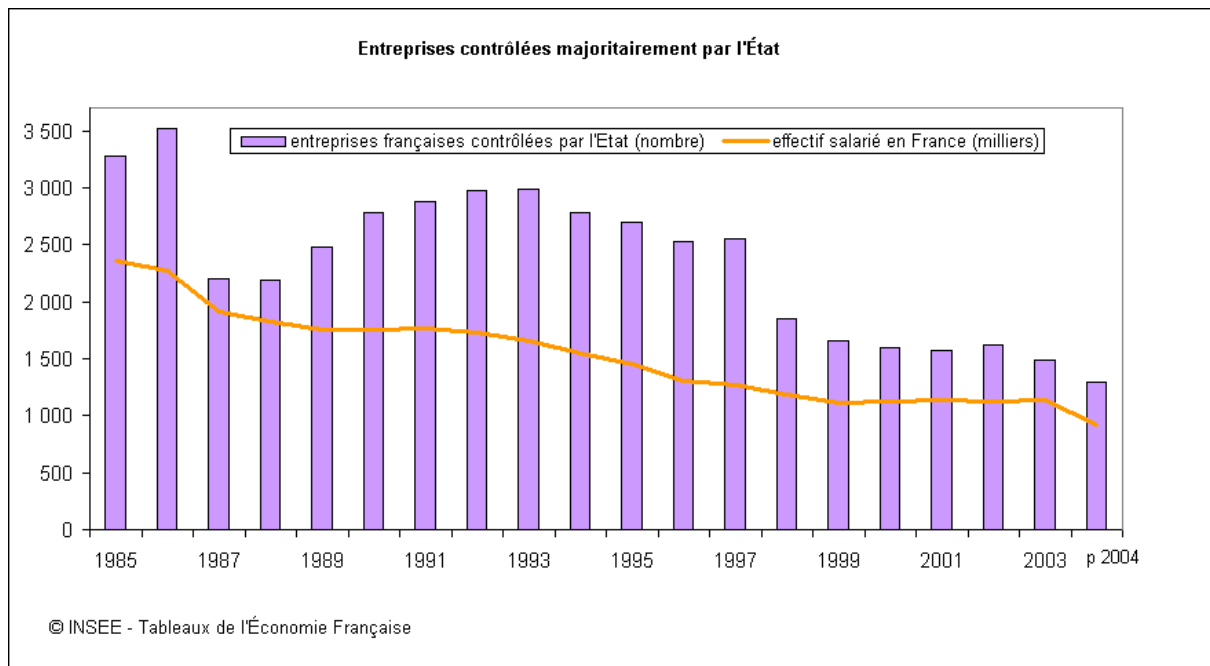
- "...la fraude fiscale serait passée de 29,7 milliards d'euros en 1992 à « un niveau compris entre 42 et 51 milliards d'euros [par an] pour la période 2004-2005 »" ;
- "...des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) évaluent à 24,6 milliards d'euros par an les pertes de recettes liées à la fraude fiscale" ;
- "...globalement, la part de l'économie souterraine peut être évaluée, de manière concordante par différentes méthodes, à une proportion de 3 à 5 % du PIB" (soit entre 50 et 80 milliards d'euros par an) ;"
- "Entre 2001 et 2005, les redressements fiscaux ont augmenté de 16.8 %, pour atteindre 15 milliards d'euros par an ;"
- "L'évasion sociale s'élèverait à 4 milliards d'euros [par an], voire à 8 milliards selon l'évaluation de l'URSSAF, qui estime par ailleurs à 10 000 le nombre de personnes vivant à Paris de la fraude sociale."

## 2. Origines historiques du dirigisme et du corporatisme français

A la Libération, le général De Gaulle a voulu rassembler les Français pour reconstruire le pays. Il a donc fait entrer 6 ministres communistes dans le gouvernement provisoire qu'il a formé le 3 septembre 1944, aux côtés de socialistes et de catholiques du parti MRP. Tout comme son ministre de l'Economie Pierre Mendès France, *de Gaulle avait une vision dirigiste de l'économie et des institutions*, vision que les communistes ne pouvaient qu'approuver. Bien que les Français soient majoritairement républicains et que la politique de la quatrième république soit dominée par l'Assemblée et pas le gouvernement, *la France se dota à partir de 1945 d'une économie administrée, où l'Etat jouait un rôle prépondérant*.

### 2.1 Une économie à forte ingérence de l'Etat

Ainsi naquirent des monopoles d'Etat comme la SNCF, EDF, GDF, les PTT (postes, téléphones et télégraphes). Fin 2007, l'Etat était majoritaire dans 848 entreprises dont les salariés bénéficient en fait de droits équivalents à ceux des fonctionnaires, notamment l'emploi à vie et de substantiels avantages sociaux. Le graphique ci-dessous, publié par l'INSEE [6], montre l'évolution du nombre d'entreprises françaises contrôlées par l'Etat et de leur effectif total :



### Evolution du nombre d'entreprises contrôlées par l'Etat et de leur effectif salarié

Fin 2007, l'Etat contrôlait encore 848 entreprises représentant 862 200 salariés. Ces nombres baissent peu à peu, au fur et à mesure que l'Etat vend des participations dans ses entreprises pour boucher les trous de son budget (détails : [\[7\]](#)).

Les Français ont donc l'habitude que l'Etat intervienne fortement dans l'économie.

- Il est prestataire de services (SNCF, EDF-GDF, la Poste, etc.) et industriel ;
- Il impose beaucoup de prix (transports comme la SNCF, électricité, gaz, poste, soins médicaux, etc.) ;
- Il impose beaucoup de salaires : le salaire minimum - le SMIC - imposé par l'Etat chaque année *sans référence aux possibilités économiques (progrès de la productivité)* concerne directement plus de 15 % des salariés ; indirectement, il concerne environ le tiers des salariés du secteur privé, payés un peu plus que le SMIC et qu'il faut augmenter lorsque le SMIC augmente, comme une grande partie des 5.2 millions de fonctionnaires.

En tout, de nos jours, [près de 7 millions de salariés français ont un statut de type fonctionnaire](#), le nombre de fonctionnaires ou assimilés a beaucoup augmenté en France depuis 1977, et [les dépenses des administrations publiques ont augmenté beaucoup plus vite en France que dans la zone euro](#).

Non seulement les Français ont l'habitude d'une économie à forte ingérence de l'Etat, mais leurs politiciens, de droite comme de gauche, ont maintenu ce type d'économie depuis 60 ans. De nos jours encore, le premier ministre De Villepin parlait de "patriotisme économique" et soutenait l'achat par des Français de nombreuses entreprises étrangères, tout en s'opposant au maximum à l'achat de grandes entreprises françaises par des étrangers. De son côté, le président Sarkozy a pris le même chemin. Les ventes par l'Etat de participations dans certaines entreprises n'ont eu pour but que de boucher les trous de son budget, en déficit

ininterrompu depuis plus de 30 ans, et d'apaiser les partenaires européens de la France, qui ne peuvent accepter que des entreprises françaises d'un marché européen concurrentiel bénéficient d'une aide ou d'une garantie financière de l'Etat.

Il faut aussi rappeler que les partis d'extrême gauche que sont le Nouveau Parti Anticapitaliste et Lutte Ouvrière sont toujours partisans d'une économie communiste, avec propriété collective des moyens de production et de transport, et planification par l'Etat de la production économique. L'influence de ces partis est faible dans le public mais assez forte dans la plupart des syndicats, qui restent des opposants systématiques de l'économie de marché. Depuis les élections 2007 deux partis de gauche prônant des solutions politiques utopiques sont en voie de disparition, le Parti communiste et Les Verts, mais d'autres sont nés.

## 2.2 L'hostilité des relations de travail entraîne l'intervention de l'Etat

En plus du dirigisme de la plupart des politiciens depuis De Gaulle, la forte ingérence de l'Etat dans l'économie française est une conséquence directe de **l'hostilité des Français les uns envers les autres, hostilité à l'origine d'une attitude systématique de défiance** :

- Les salariés se méfient tellement des employeurs que leurs syndicats (faibles, [nous l'avons vu](#)) ne parviennent pas souvent à s'entendre avec eux ;
- Et de leur côté, les employeurs se méfient énormément des syndicats, dont l'attitude relève souvent d'une lutte des classes communiste, dépassée depuis cent ans.

Incapables de s'entendre entre eux, les « partenaires sociaux » (expression on ne peut plus trompeuse qu'il faudrait remplacer par les « ennemis sociaux ») font donc souvent appel à l'Etat, soit pour arbitrer, soit pour payer avec l'argent des contribuables les avantages réclamés par les salariés et refusés par les employeurs. Et les politiciens au pouvoir acceptent toujours de légiférer dans un but clairement électoraliste. Un seul exemple suffit : les lois sur « les 35 heures », que le gouvernement Jospin a imposées après une négociation qu'il n'a même pas laissée se terminer.

## 2.3 Plus de fonctionnaires et plus de corporatisme

La défiance réciproque des Français et le dirigisme de l'Etat sont analysés en détail dans le rapport [\[5\]](#), qui en montre les conséquences désastreuses. Leur conséquence a été :

- **Une forte croissance du nombre de fonctionnaires**, nous l'avons vu [ci-dessus](#) ; les politiciens au pouvoir ont toujours eu tendance à embaucher des agents dans la fonction publique d'Etat ou la fonction publique territoriale :
  - pour faire baisser [les chiffres du chômage que leur politique économique désastreuse n'a jamais su maîtriser depuis le 1<sup>er</sup> choc pétrolier fin 1973](#) ;
  - pour satisfaire les travailleurs français, [dont la majorité souhaite être fonctionnaire](#), et obtenir ainsi des voix aux prochaines élections ;
  - pour plaire aux syndicats, qui réclament - grèves à l'appui - toujours plus de fonctionnaires, pour avoir toujours plus d'adhérents et toujours plus



d'influence, et pour progresser vers la société communiste qu'ils appellent de leurs vœux et où l'Etat est le premier patron.

- **Une segmentation de la société française en groupes de pression corporatistes**, qui ont obtenu peu à peu des avantages qu'ils défendent depuis avec acharnement :

- Environ 540 corps de fonctionnaires bénéficiant chacun d'un statut spécifique tel qu'il n'y a pratiquement jamais de transfert d'un agent d'un corps à un autre, les agents refusant de renoncer à tel ou tel avantage que leur corps actuel est seul à leur offrir.

Selon [20], en 2007 il y avait en France 540 catégories de fonctionnaires, appelées "corps". Dans chaque corps, les fonctionnaires ayant des critères et concours de recrutement spécifiques, des échelles de salaire et des avantages spécifiques, le passage d'un corps à un autre est inconcevable. Exemple : il est quasiment impossible à une secrétaire de lycée de devenir secrétaire dans une préfecture de la même ville.

L'Etat français est organisé pour qu'un fonctionnaire ne change jamais de travail en restant fonctionnaire : il perdrait trop de privilèges ! En somme, **une carrière de fonctionnaire est décidée 37 ans à l'avance, et l'évolution des services publics est à peu près impossible, que le monde ait changé en 37 ans ou non**. Du reste, un fonctionnaire n'est jamais licencié s'il n'a pas commis une faute lourde.

Avec un courage sans précédent, le ministère de la Fonction publique a réussi, en 2006, à faire fusionner 245 corps de fonctionnaires. Chaque fois que les fonctionnaires d'un corps étaient transférés dans un autre, leurs salaires et avantages étaient alignés vers le haut, pour qu'ils ne perdent rien de leurs privilèges ; les contribuables, eux, y ont perdu, mais on ne leur a pas demandé leur avis.

Il reste de la modernisation à faire, puisqu'on dénombrait encore fin 2006 200 corps « morts » ; ce sont des corps qui ne recrutent plus, même s'ils ont encore des fonctionnaires. Exemple : le corps des gardiens de phare.

- Des services publics (EDF, SNCF, etc.) dont les agents bénéficient de régimes spéciaux (pour la retraite, etc.)

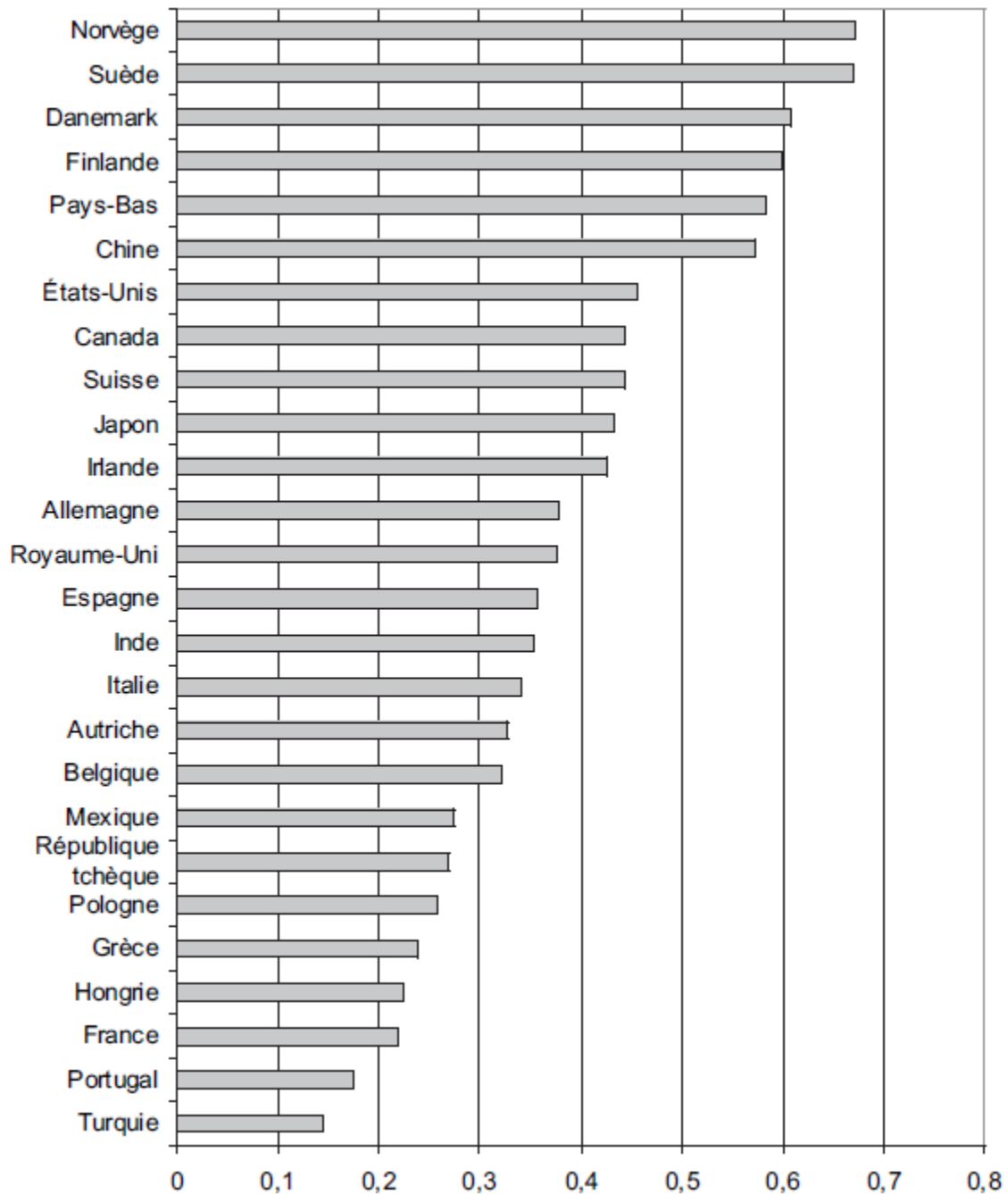
Selon [5] page 44 :

*"Le modèle social français est corporatiste, car il est organisé autour de groupements de métiers qui cherchent à faire respecter des distinctions de statuts et conditionnent les différents types de solidarité à l'adhésion à ces groupes. Cela se traduit par deux caractéristiques. Tout d'abord, les prestations dépendent des statuts comme en témoigne la multiplication des régimes de retraite et d'assurance maladie. Ensuite, ce modèle social est caractérisé par des inégalités relativement fortes, car les prestations sont liées au statut professionnel."*

### 3. Comparaison de la France avec d'autres pays

Voici des extraits du rapport [\[5\]](#) :

Le graphique ci-dessous montre que la France est un des pays avancés où chaque habitant fait le moins confiance aux autres.



**Part des personnes qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres » à la question : « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? »**

(Source : World Values Survey, 1990 et 2000)

*"Depuis plus de vingt ans, des enquêtes menées dans tous les pays développés montrent que les Français, plus souvent que les habitants des autres pays, se méfient de leurs concitoyens, des pouvoirs publics et du marché. Cette défiance va de pair avec un incivisme plus fréquent dans des domaines essentiels au fonctionnement de l'économie et de l'État-providence. Défiance mutuelle et incivisme persistent depuis plusieurs décennies."*

*"C'est le mélange de corporatisme et d'étatisme du modèle social français qui suscite la défiance et l'incivisme. En retour, défiance et incivisme minent l'efficacité et l'équité de l'économie, et entretiennent l'étatisme et le corporatisme. Ainsi, la défiance induit une peur de la concurrence qui provoque l'institution de barrières à l'entrée réglementaires, lesquelles créent des rentes de situation favorisant la corruption et la défiance mutuelle."*

(Je suis en désaccord avec les auteurs du rapport [5] sur ce point : selon moi, ce n'est pas le dirigisme économique qui a créé l'hostilité des Français les uns envers les autres et leur corporatisme, c'est **la culture de manque de respect et d'hostilité** des Français qui a favorisé le parlementarisme querelleur des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Républiques que De Gaulle déplorait et contre lequel il a recouru au dirigisme, aux nationalisations corporatistes, puis à la rédaction de la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République.

C'est ensuite **l'utopisme** des jeunes de mai 68 qui a imposé leur idéologie de non-respect, d'anarchie et de paresse. C'est **la culture de mépris du travail** qui a favorisé l'abandon à l'Etat du soin de tout réglementer, de garantir emploi, logement et santé à un peuple dont trop de citoyens ont une mentalité de fonctionnaire et d'assisté.

Ce sont, enfin, les politiciens, qui ont passé leur temps à *promettre que l'Etat pourvoit à tous les besoins quand ils seraient élus*, par démagogie et électoralisme irresponsable. C'est par **idéologie** que le président Mitterrand et son gouvernement ont mené une politique économique désastreuse à base de **relance par la consommation à contretemps** et de nationalisations qui ont renforcé la fonction publique.

**Ce n'est donc pas le dirigisme économique qui a créé la défiance des Français. C'est leur culture de manque de respect et de foi en des utopies comme l'économie administrée qui a créé le dirigisme et le corporatisme.)**

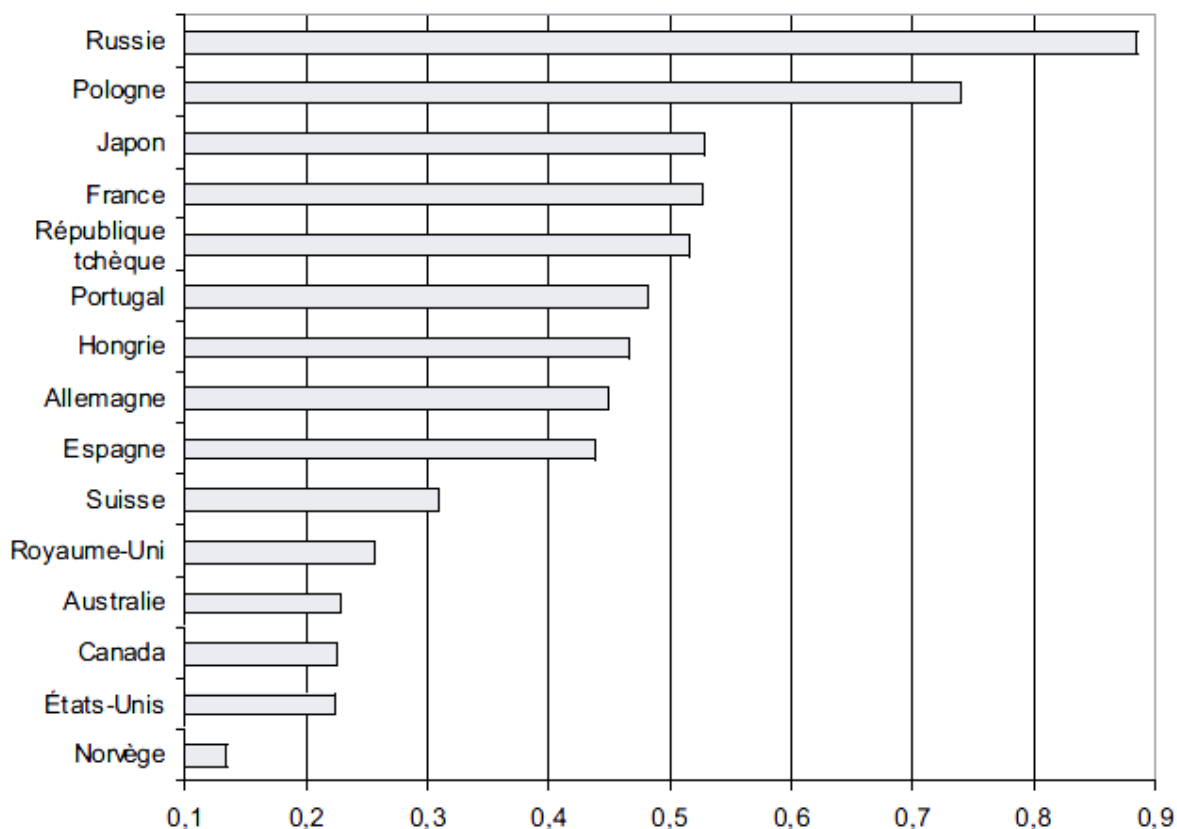
*"Un phénomène similaire est à l'œuvre sur le marché du travail. Le déficit de confiance des Français entrave leurs capacités de coopération, ce qui conduit l'État à réglementer les relations de travail dans leurs moindres détails. En vidant de son contenu le dialogue social, ces interventions empêchent l'adoption de réformes favorables à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail. La France est donc engagée dans un cercle vicieux dont les coûts économiques et sociaux sont considérables. En comparant les relations entre les performances économiques et les attitudes sociales dans une trentaine de pays du début des années 1950 à nos jours, nous constatons que le déficit de confiance et de sens civique réduit significativement et durablement l'emploi et le revenu par habitant."*

Voici une citation d'Alain Peyrefitte (La Société de confiance, Paris, Odile Jacob, 1995) :

*"La société de défiance est une société frileuse, gagnant-perdant : une société où la vie commune est un jeu à somme nulle, voire à somme négative (si tu gagnes, je perds) ; société propice à la lutte des classes, au mal vivre national et international, à la jalousie sociale, à l'enfermement, à l'agressivité de la surveillance mutuelle. La société de confiance est une société en expansion, gagnant-gagnant, une société de solidarité, de projet commun, d'ouverture, d'échange, de communication."*

### 3.1 La corruption jugée nécessaire

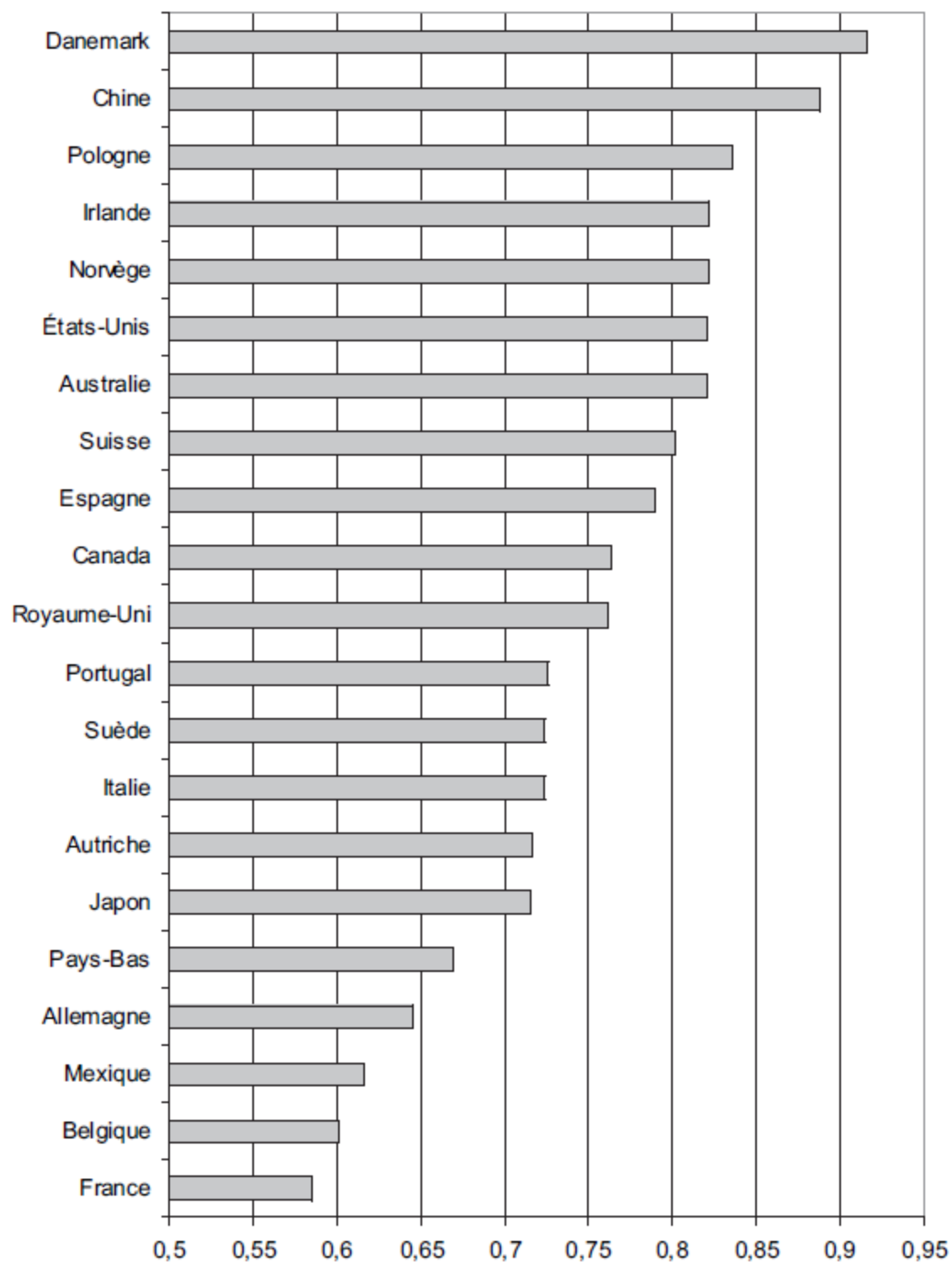
52 % des Français considèrent que « de nos jours on ne peut arriver au sommet sans être corrompu ». Le graphique ci-dessous montre que cette part n'excède pas 25 % aux États-Unis, en Angleterre ou en Norvège.



**Part des personnes qui répondent :**  
**« Pour arriver au sommet, il est nécessaire d'être corrompu »**

(Source : International Social Survey Program, 1999)

Considérer la corruption comme inévitable incite beaucoup de gens à mettre leur morale entre parenthèses, à considérer qu'il faut être bien bête pour rester honnête, à se méfier des riches et des politiciens, voire à les détester en plus d'en être jaloux.

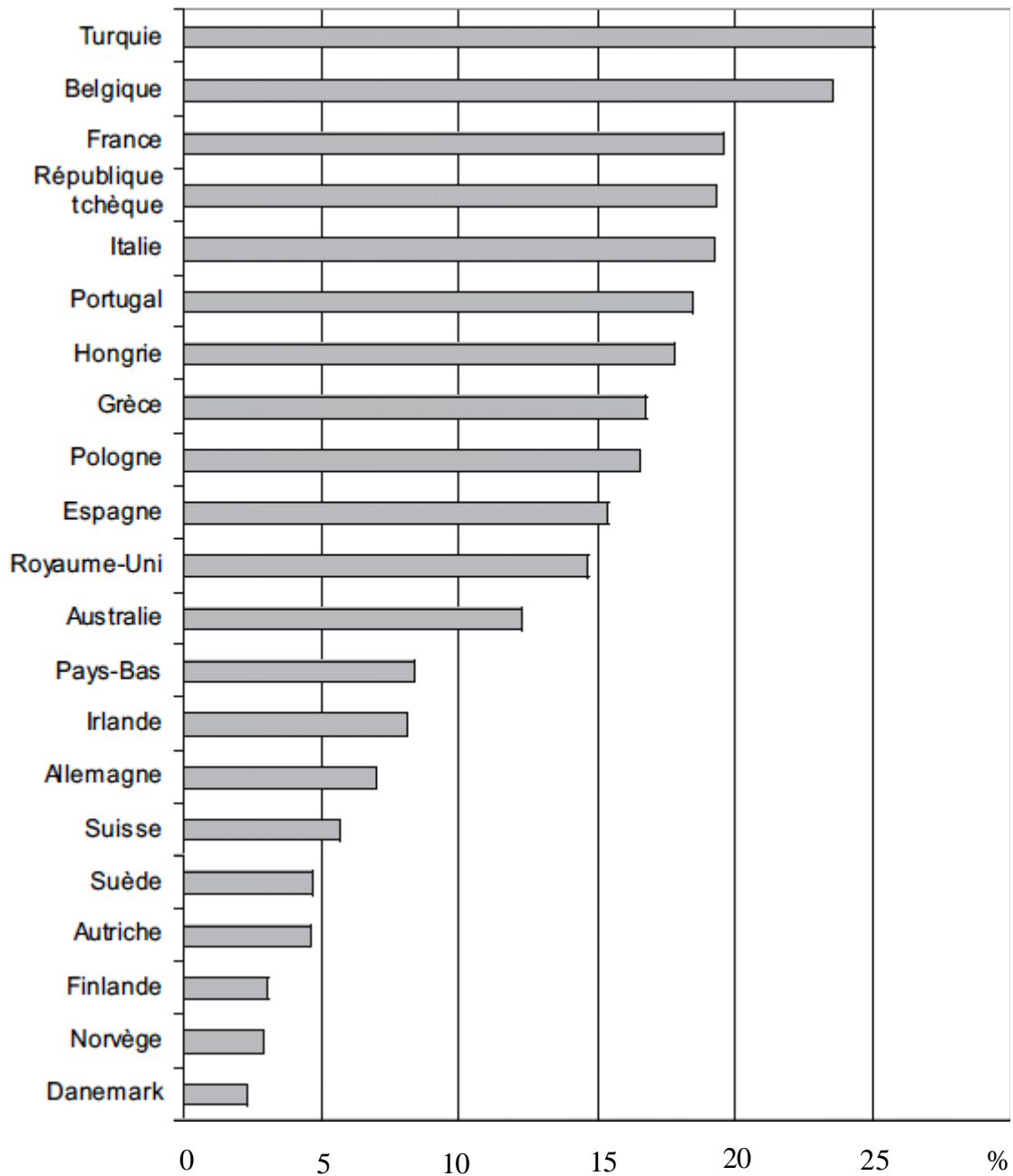


**Part de personnes qui déclarent « trouver injustifiable d'accepter un pot-de-vin dans l'exercice de ses fonctions ».**

(Source : World Values Survey, 1980-2000)

Le graphique ci-dessus montre que, de tous les peuples avancés, les Français sont ceux qui réproouvent le moins la corruption, qui la trouvent donc acceptable.

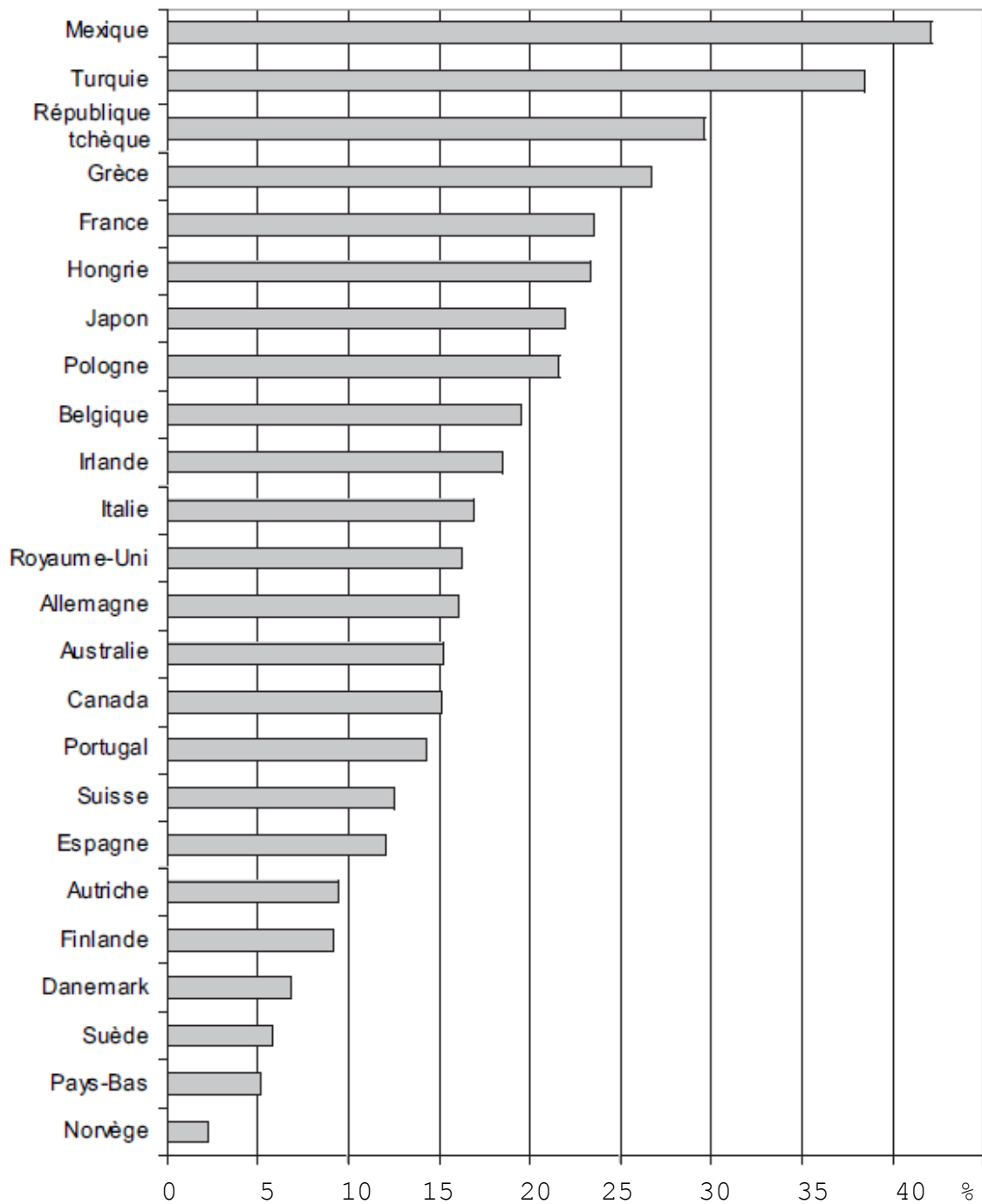
### 3.2 Le manque de confiance en la justice



**Part des personnes qui déclarent n'avoir aucune confiance en la justice**  
(autres réponses possibles : « totalement confiance », « confiance », « peu de confiance »)  
(Source : World Values Survey, 2000)

Beaucoup de Français, n'ayant pas confiance dans la justice de leur pays, estiment qu'ils seraient bien bêtes de ne pas violer la loi à leur profit alors que tant de concitoyens le font ou sont corrompus.

### 3.3 Le manque de respect pour la démocratie parlementaire



**Part des personnes qui déclarent n'avoir aucune confiance dans le Parlement**  
(autres réponses possibles : « totalement confiance », « confiance », « peu de confiance »)  
(Source : World Values Survey, 2000)

Il est extrêmement fréquent, en France, que des mécontents essaient d'obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pas obtenu par la loi démocratique.

- C'est ce qui s'est passé lorsque le député Jean Lasalle a fait une grève de la faim pour que le gouvernement oblige un industriel japonais à installer une usine dans une vallée de sa circonscription alors que le site ne convenait pas bien ; et M. Sarkozy a fait plier les Japonais et s'en est vanté en montrant l'accord écrit signé avec eux ! Dans cette affaire un parlementaire a obtenu par le chantage de mettre fin à ses jours ce qu'une entreprise ne voulait pas lui accorder, avec l'appui actif de M. Sarkozy [21].
- C'est ce qui se passe lorsque des grévistes barrent des routes, bloquent des dépôts d'essence, prennent des voyageurs en otage en les empêchant d'aller travailler, envahissent et dégradent des locaux publics, débranchent des compteurs électriques, fauchent des champs de maïs, etc.
- C'est ce qui se passe lorsque des sans-papiers exigent - malgré leur présence illégale en France - du travail, un logement, des soins et la scolarisation de leurs enfants, en occupant des églises ou en installant des tentes là où cela gêne la circulation ou la propreté d'un quartier. Et notre gouvernement est suffisamment faible pour ne pas les renvoyer chez eux, et ne pas se doter des lois nécessaires.

Les fonctionnaires sont tellement certains de la surdit  systématique de l'Etat face à leurs revendications *qu'ils font grève d'avance* depuis des années. C'est ainsi que j'ai entendu M. Ch r que, leader de la centrale syndicale CFDT, d clarer à la t l vision un dimanche d'octobre 2007 qu'on ne peut se faire entendre par un gouvernement fran ais qu'en cr ant une situation de rapport de forces par une gr ve qui anticipe sur ses d cisions ; autrement dit : « nous savons ne pas pouvoir obtenir quelque chose par la d mocratie, mais seulement par la violence, alors nous y recourons, tant pis pour nos concitoyens ! »

Autres extraits de [5] :

*"...plus d'un quart des Fran ais d clarent ne faire aucune confiance aux syndicats. Moins de 10 % des habitants des pays nordiques expriment une telle d fiance pour les syndicats."*

*"... les Fran ais ne se m fient pas seulement des riches et des institutions cens es repr senter leurs int r ts. Les Fran ais, plus souvent que les habitants d'autres pays riches, disent se m fier de leurs concitoyens, de leur employeur ou encore de la concurrence."*

*Cette d fiance va de pair avec un incivisme plus fr quent dans de nombreux domaines essentiels au bon fonctionnement de l' conomie et de l' tat-providence. Ainsi, les Fran ais consid rent plus fr quemment que les habitants de la plupart des pays riches qu'il peut  tre acceptable de resquiller dans les transports publics, de ne pas payer les imp ts ou de demander ind ment des aides publiques."*

*Des exp riences montrent qu'un portefeuille  gar  à Paris a moins de chance d' tre rapport  à son propri taire que dans la plupart des autres capitales des pays industrialis s."*



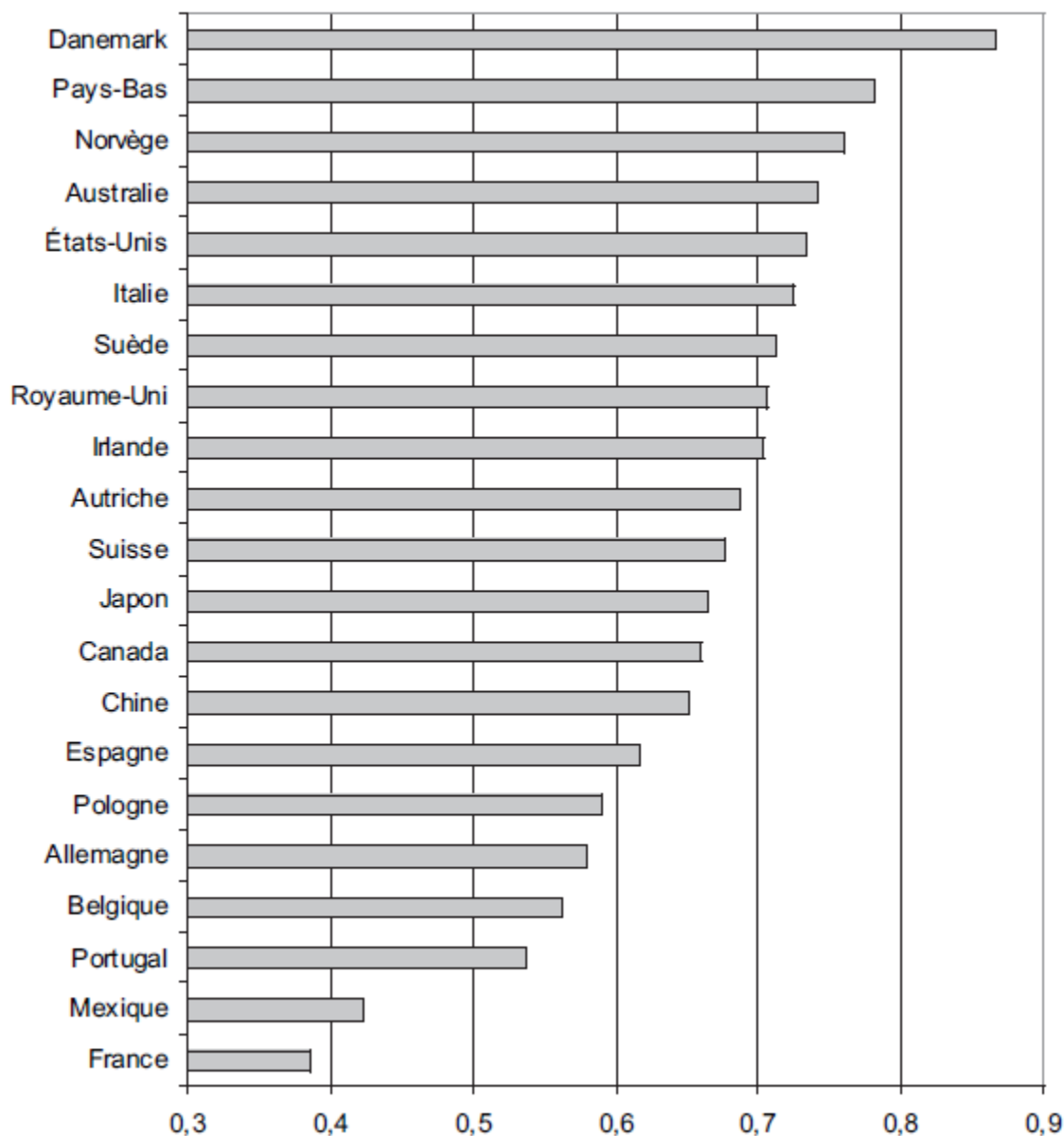
*Les entreprises françaises installées à l'étranger recourent plus souvent que nombre de leurs concurrents à des tentatives de corruption pour obtenir des parts de marché.*

*Toutes les données disponibles convergent : les Français sont plus méfiants et moins civiques que les citoyens des autres pays riches."*

*"...le déficit de confiance des Français est intimement lié au fonctionnement de leur État et de leur modèle social. Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle social français s'est construit sur des bases corporatiste et étatiste. Le corporatisme, qui consiste à octroyer des droits sociaux associés au statut et à la profession de chacun, segmente la société et opacifie les relations sociales, ce qui favorise la recherche de rentes, entretient la suspicion mutuelle et mine les mécanismes de solidarité. L'étatisme, qui consiste à réglementer l'ensemble des domaines de la société civile dans leurs moindres détails, vide le dialogue social de son contenu, entrave la concurrence et favorise la corruption. Le mélange de corporatisme et d'étatisme est au cœur de la défiance actuelle et des dysfonctionnements du modèle social. La faiblesse du dialogue social et le manque de confiance envers le marché rendent nécessaire l'intervention de l'État. Mais selon une logique dirigiste et corporatiste bien établie, l'intervention de ce dernier consiste généralement à accorder des avantages particuliers aux groupes qui en font la demande, souvent au détriment du dialogue social, du respect des règles de la concurrence et de la transparence des mécanismes de solidarité. Ce type d'intervention ne peut qu'entretenir la défiance mutuelle et favoriser, en retour, l'expansion du corporatisme et de l'étatisme."*

*"Ce cercle vicieux mine l'efficacité et l'équité du fonctionnement de notre économie. En effet, parce que la confiance mutuelle et le civisme sont essentiels au bon fonctionnement des échanges marchands, le déficit de confiance des Français est logiquement associé à la peur de la concurrence. Cette peur suscite des demandes de restriction de la concurrence aboutissant à l'institution de barrières à l'entrée réglementaires qui créent des rentes de situation favorisant la corruption et, en retour, la défiance mutuelle."*

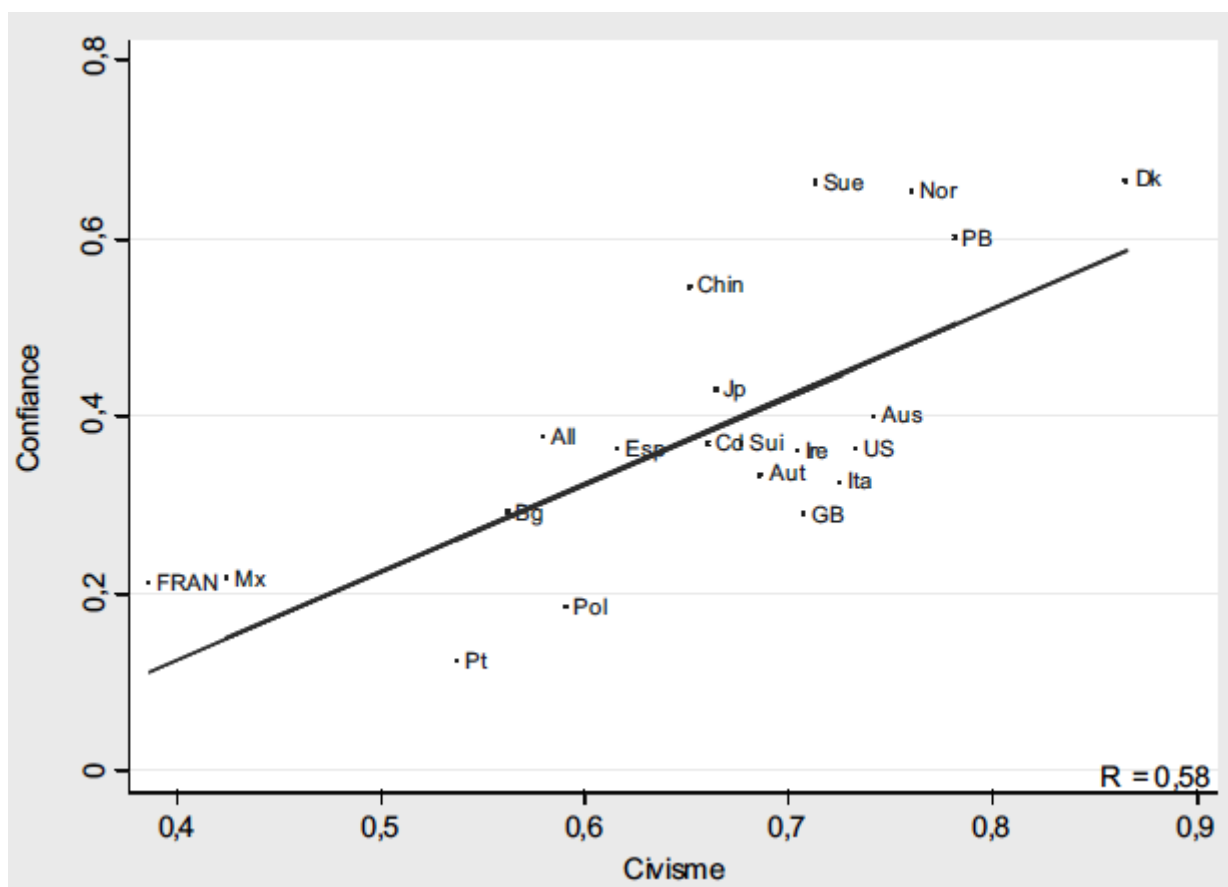
Le graphique ci-dessous montre que *de tous les peuples avancés les Français sont ceux qui trouvent le plus normal de voler l'Etat, c'est-à-dire leurs concitoyens, en obtenant des aides publiques indues*. C'est là une preuve d'incivisme et de malhonnêteté dont les Français devraient avoir honte.



**Part des personnes qui déclarent « trouver injustifiable de réclamer indûment des aides publiques »**

(Source : World Values Survey, 1980-2000)

Le graphique suivant montre la relation entre confiance aux autres et civisme, et la comparaison peu flatteuse de la position de la France par rapport aux autres pays.



**Corrélation entre civisme et confiance**  
(Source : World Values Survey, 1980-2000)

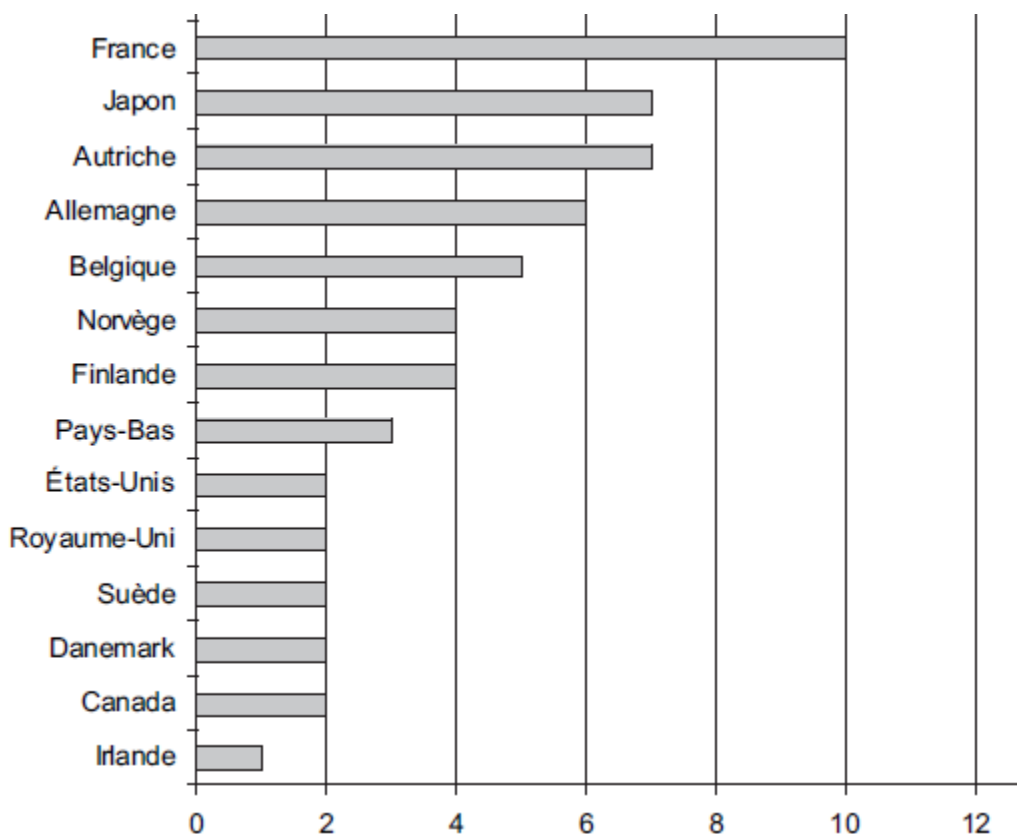
*La confiance* (axe vertical) est la proportion de personnes d'un pays qui répondent Oui à la question « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ? »

*Le civisme* (axe horizontal) est la proportion de personnes d'un pays qui répondent Oui à la question « Trouvez-vous injustifiable de réclamer indûment des aides publiques ? »

### 3.4 Le corporatisme

Le corporatisme français se manifeste par une tendance d'un groupe de gens, qui partagent une même activité, une même opinion ou un même intérêt, à se regrouper pour faire pression sur l'Etat. Ils tentent ainsi d'obtenir par la manifestation - parfois violente - ou par le blocage de l'économie, le chantage, la violence, etc. ce qu'ils ne peuvent obtenir par le fonctionnement normal de la démocratie, avec ses lois votées à la majorité par le Parlement. C'est ainsi que des gens se regroupent en « coordinations », sortes d'associations ou de syndicats éphémères, très peu structurés, systématiquement manipulés par des leaders qui savent jouer sur l'émotion de leurs membres, violant toujours les lois - et pratiquement toujours sans être sanctionnés, ce qui encourage à recommencer.

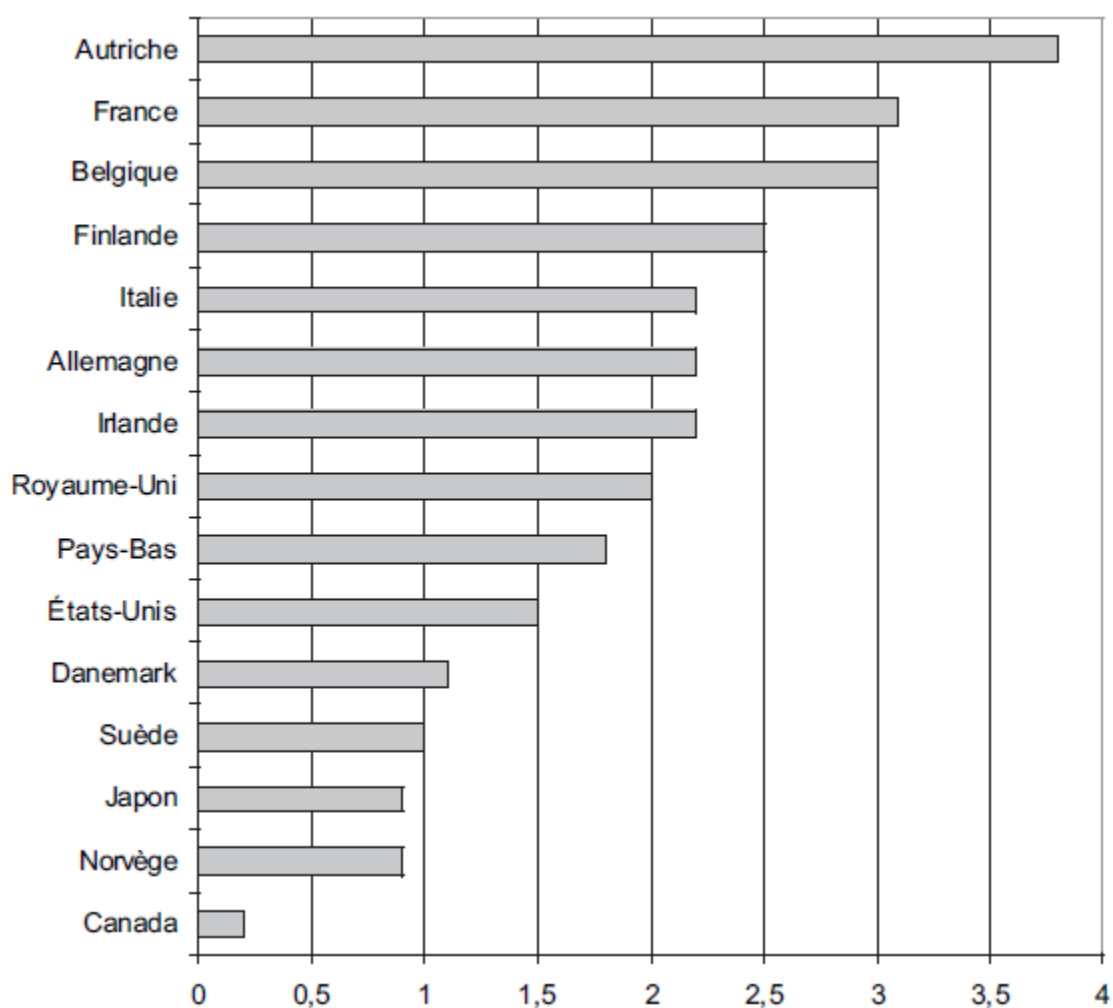
A ce corporatisme d'opportunité s'ajoute celui qui a été organisé par l'Etat (voir [remarque](#)), avec la création de grandes entreprises de service public, de corps de fonctionnaires, de professions bénéficiant de privilèges, etc. Ce corporatisme peut être apprécié au vu du nombre de régimes publics de retraite d'un pays donné : plus il y en a, plus le pays a de corporations qui ont obtenu des faveurs refusées aux autres citoyens. La France est championne du monde en la matière, comme le montre le graphique ci-dessous.



**Nombre de régimes publics de retraite distincts selon le statut professionnel**

L'Italie, qui avait plus de régimes de retraite publics que la France, a profondément réformé ceux-ci, plaçant la France en tête des pays les plus corporatistes et inégalitaires. (Sources : G. Esping-Andersen, 1990 et Social Security Programs throughout the World, 1980-2000 [\[2\]](#))

Le niveau global des privilèges des fonctionnaires, résultant de leur statut corporatiste, peut être mesuré par la part des retraites des fonctionnaires dans le PIB (produit intérieur brut). Cet indicateur traduit tout d'abord le degré d'intervention directe de l'État dans la société, puisqu'il est lié positivement à la part de fonctionnaires dans l'emploi total. Il mesure également une différence de traitement des fonctionnaires, qui peuvent être plus ou moins privilégiés par rapport au reste des actifs. La figure ci-dessous illustre le degré d'étatisme des différents pays occidentaux, mesuré par la part des retraites des fonctionnaires dans le PIB. La France est, après l'Autriche, le pays qui dépense le plus pour les retraites de ses fonctionnaires, 3 fois plus que la Suède, par exemple.



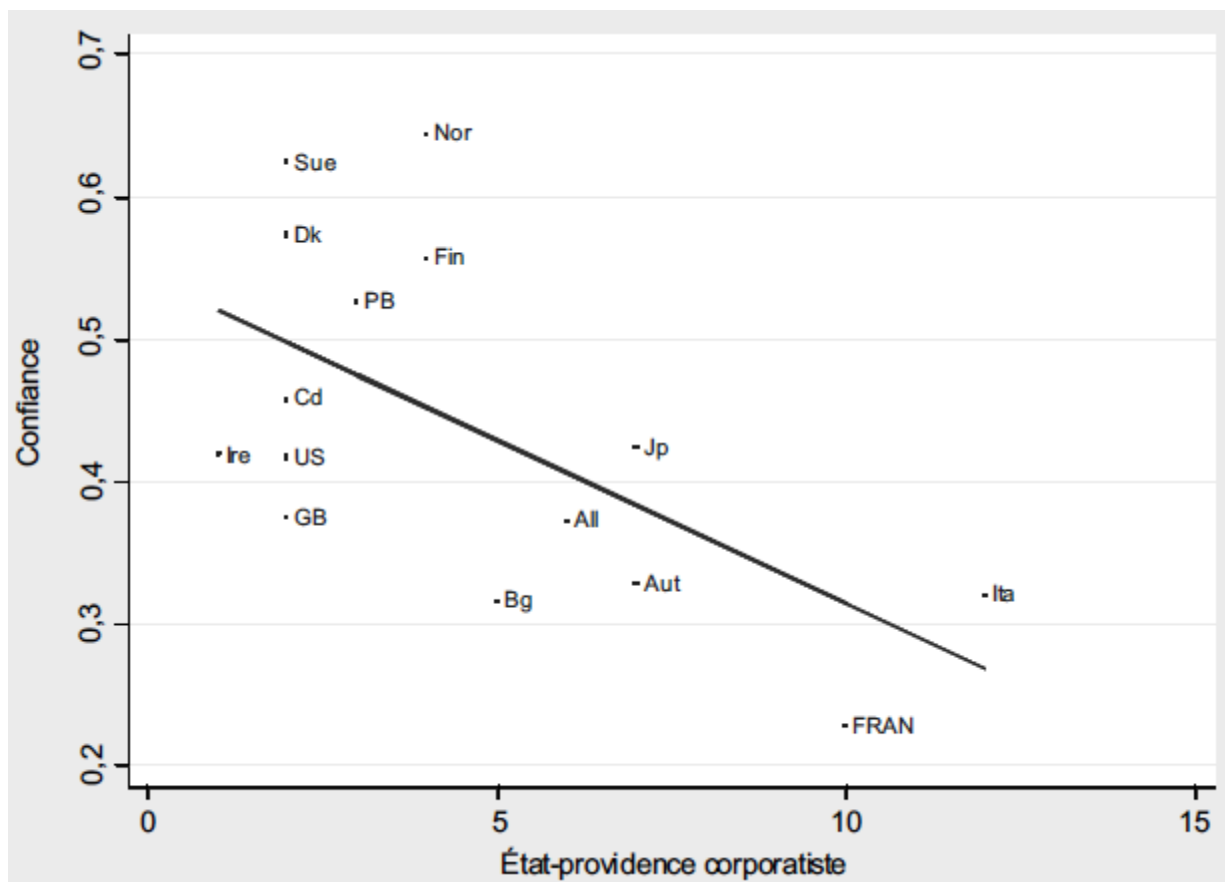
**Parts des retraites des fonctionnaires en pourcentage du PIB**

(Sources : G. Esping-Andersen, 1990 et BIT, 1980-1990)

Les syndicats de fonctionnaires sont prêts à bloquer l'économie de la France en faisant grève, sacrifiant ainsi le gagne-pain de millions de leurs concitoyens, pour obliger ceux-ci à continuer à subventionner leurs retraites. Ils veulent ainsi, par pur égoïsme et incivisme, continuer à bénéficier des privilèges qu'ils ont obtenus au fil des décennies. C'est ainsi qu'ils ont bloqué le pays par des grèves nationales fin 1995 et en octobre 2007. Et aucun gouvernement n'a le courage de dresser le reste des Français, c'est-à-dire la grande majorité, contre ces fonctionnaires syndiqués égoïstes et leur idéologie d'assistés et de profiteurs, ces fonctionnaires qui vivent à leurs crochets depuis des décennies.

### 3.4.1 Relation entre corporatisme, étatismisme et défiance dans un pays donné

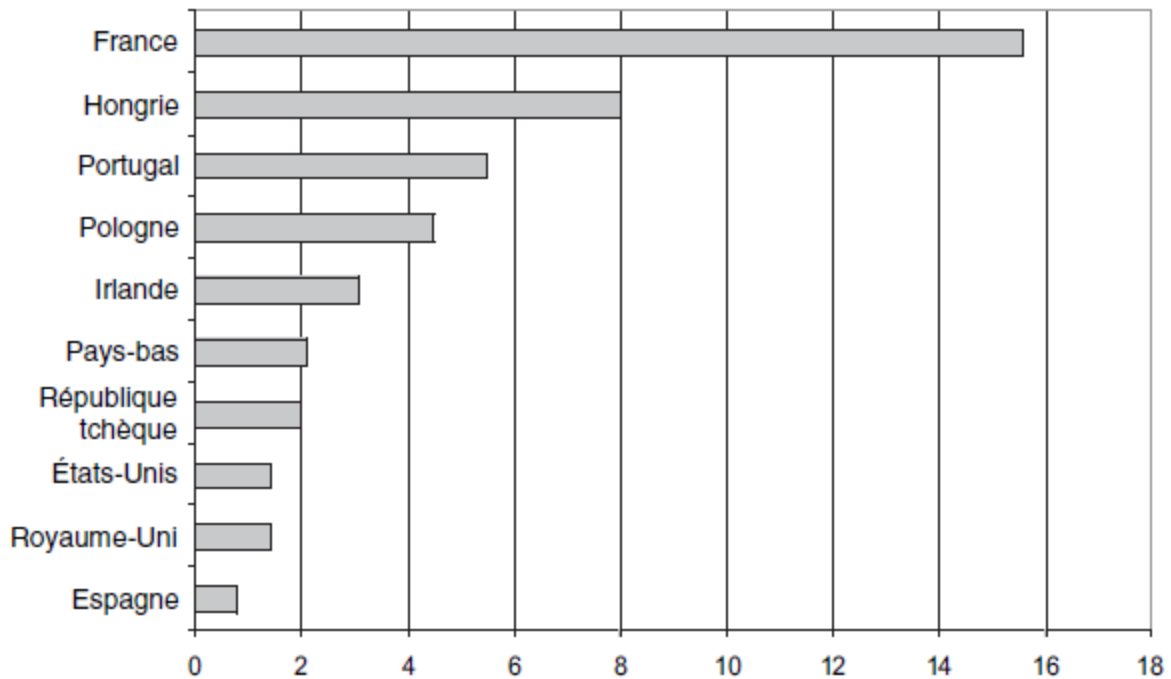
Le corporatisme est mesuré par le nombre de régimes de retraite. La confiance est mesurée par la part des personnes qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres » à la question « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? ».



#### Corporatisme et confiance mutuelle

(Source : G. Esping-Andersen, 1990 et World Values Survey, 1980-2000)

En l'absence de dialogue social et vu la faiblesse des syndicats, l'État reçoit l'injonction sociale de défendre les intérêts des salariés face au pouvoir de marché de certains employeurs. Pour ce faire, il dispose de plusieurs instruments dont le principal reste le salaire minimum. Le graphique ci-dessous montre que c'est en France que les salaires sont le plus souvent fixés par l'Etat : *l'économie française est une économie administrée, pas une économie libre*. Et ces salaires sont souvent compris entre 1 et 1.5 SMIC, c'est-à-dire misérables.



**Pourcentage de salariés à plein temps payés au salaire minimum en 2004**

(Source : Eurostat)

### 3.5 Peur du marché, réglementation et corruption

Des millions de Français se méfient tellement de leurs concitoyens qu'ils craignent de se faire voler chaque fois qu'ils achètent un bien ou un service. C'est pourquoi ils voudraient que tous les prix soient imposés par l'Etat, donc que le marché soit réglementé et non libre. Ils craignent aussi de se faire exploiter par leur employeur et voudraient donc que l'Etat impose un salaire minimum et des augmentations automatiques. Par extension ils se méfient de la mondialisation libérale et de l'Union européenne : [la plupart des Français souhaitent vivre dans une économie administrée.](#)

#### 3.5.1 Confiance et efficacité du marché

Citations de [5].

*"L'efficacité du marché repose largement sur la confiance mutuelle. La division du travail, l'expansion du commerce et des marchés créent autant d'opportunités d'investissement et d'échanges qui constituent les sources de la croissance du revenu. Pour que ces opportunités puissent se réaliser, un minimum de confiance doit unir les partenaires de l'échange. En effet, il existe très souvent une différence d'information, un laps de temps ou une distance géographique qui peuvent donner l'opportunité à l'une des parties de profiter de l'échange aux dépens de l'autre. Les dispositions à commercer avec les autres, qu'il s'agisse de fournir un travail, d'investir ou d'acheter un bien dont la qualité n'est pas immédiatement vérifiable, sont conditionnées par la croyance en ce que les autres honoreront leurs contrats. Les relations marchandes ne pouvant être entièrement régulées par des clauses formelles, un grand nombre de règles sont non écrites et non vérifiables par une tierce personne. Il est en effet généralement impossible de stipuler dans un contrat l'ensemble des éventualités*

susceptibles d'affecter un échange. En outre, rédiger un contrat formel pour chaque transaction aurait un coût prohibitif."

"L'histoire du développement des marchés et de l'expansion des échanges vient corroborer le rôle primordial de la confiance mutuelle. Ainsi, les stratégies mises en œuvre pour instituer des relations de confiance semblent avoir contribué à l'expansion du commerce et des marchés en Europe méditerranéenne, à partir des XI-XIII siècles, à une époque où les institutions encadrant les droits de propriété et pouvant limiter les comportements opportunistes faisaient largement défaut. A. Greif a montré que les Maghribi, petite communauté de marchands installés au XIe siècle sur les côtes d'Afrique du Nord, déléguaient leur autorité à différents agents censés les représenter sur les autres rives de la Méditerranée. Les agents s'occupaient aussi bien du convoi que de la vente des marchandises. La délégation permettait aux marchands de réduire les coûts et les risques inhérents aux voyages et de commercer simultanément sur différentes rives. Cependant, la délégation n'était pas sans risque, puisque les agents pouvaient ne pas restituer les fruits du commerce une fois sur l'autre rive. Ce problème était d'autant plus important que la justice était très peu efficace à cette époque pour ce type de commerce. Cependant, les Maghribi ont surmonté ces difficultés en instituant des règles pour établir des relations de confiance au sein de leur réseau. Selon ces règles, chaque marchand s'engageait à refuser de commercer avec tout agent qui aurait trahi ses engagements avec un membre du réseau des marchands. Greif montre, en exhumant les registres de la société des marchands, que ces règles ont permis de développer des relations de confiance entre des agents et des marchands de plus en plus éloignés géographiquement, contribuant ainsi à l'expansion du commerce dans le Bassin méditerranéen."

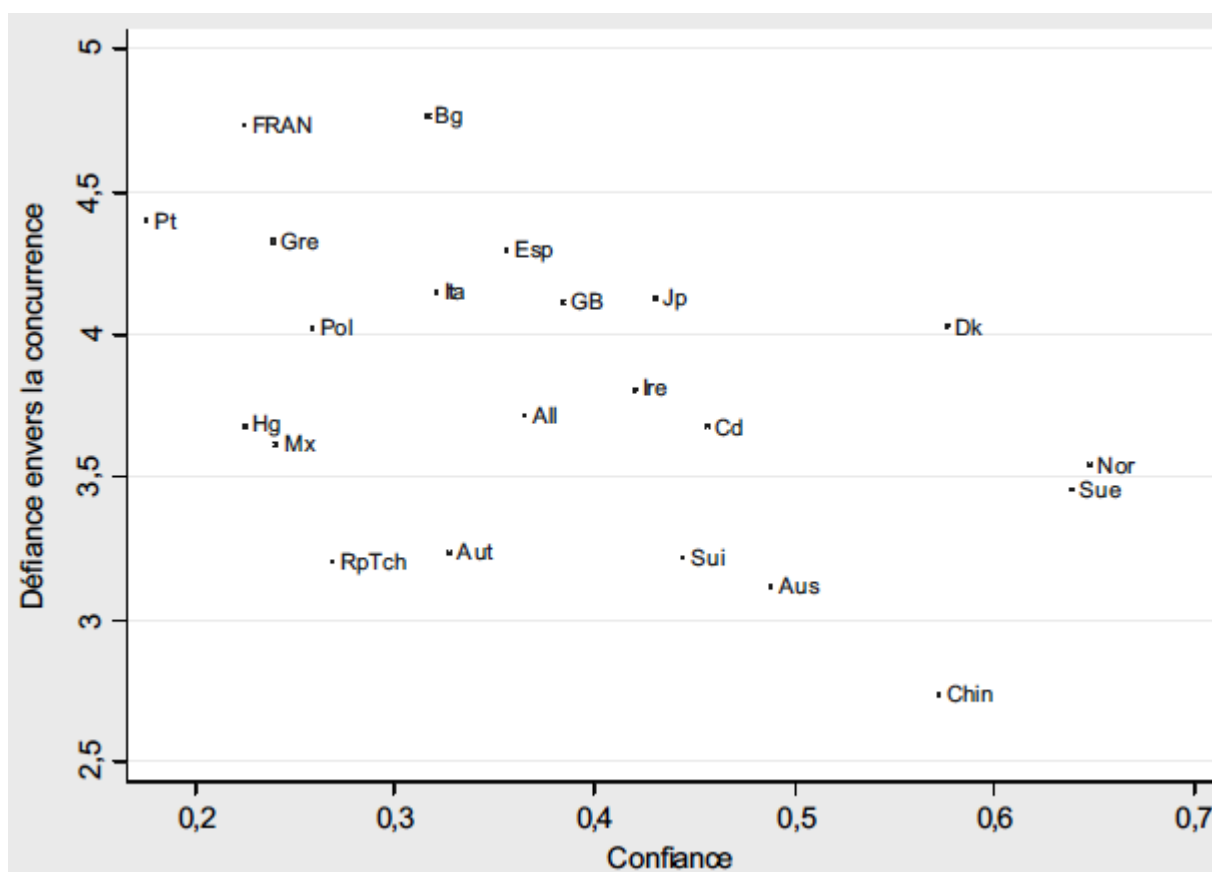
"A notre époque où de puissantes institutions protègent les droits de propriété, on pourrait penser que la confiance joue un rôle négligeable dans les échanges marchands. La contribution de L. Guiso, P. Sapienza et L. Zingales, qui étudie l'influence de la confiance sur les échanges commerciaux internationaux, montre qu'il n'en est rien. Ils utilisent les enquêtes de l'institut européen Eurobarometer qui demande aux citoyens des différents pays européens s'ils ont « totalement confiance, confiance, peu confiance ou aucune confiance dans les citoyens des autres pays ». Leur conclusion est étonnante. Il existe une corrélation positive entre la confiance mutuelle et les échanges commerciaux des habitants des pays pris deux à deux. Mais, surtout, l'effet de la confiance est toujours nettement supérieur à celui d'autres facteurs, tels que la distance géographique, les coûts de transport ou les différences institutionnelles. En outre, l'effet de la confiance est d'autant plus important que les biens échangés sont complexes, c'est-à-dire que leur qualité est difficile à faire vérifier. La confiance mutuelle reste donc de nos jours un facteur essentiel des échanges et du commerce. La confiance mutuelle et sa contrepartie, la capacité à respecter ses engagements, semblent jouer un rôle décisif dans l'efficacité du marché. Il est donc logique que la défiance envers le marché soit plus forte dans les pays où la confiance mutuelle est peu développée. De ce point de vue, la défiance des Français envers le marché et la concurrence peut être reliée à la faible confiance des Français envers autrui."



### 3.5.2 Les Français et la peur du marché

"La relation entre confiance mutuelle et confiance envers le marché peut être illustrée par la réponse à la question suivante du World Values Survey : « Pensez-vous que la concurrence est bonne puisqu'elle incite l'homme à développer de nouvelles idées ? Ou pensez-vous que la concurrence est néfaste en faisant ressortir ce qu'il y a de mauvais chez l'homme ? ». Les réponses sont réparties sur une échelle de 1 à 10, un score plus élevé indiquant une plus forte suspicion par rapport à la concurrence."

Dans le graphique ci-dessous, le niveau de confiance d'un pays est mesuré par la proportion de personnes du pays qui répondent OUI à la question « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? ». On voit que la France est, avec la Belgique, le pays de l'OCDE où le niveau de défiance est le plus élevé envers la concurrence et qu'il y a une corrélation entre peur de la concurrence et la défiance envers « les autres ». Près de la moitié de la population française considère que la concurrence fait davantage appel aux bas instincts des individus plutôt qu'elle n'est bénéfique pour développer de nouvelles idées.



Relation entre niveau de confiance envers autrui (échelle horizontale) et défiance envers la concurrence (échelle verticale)  
(Source : World Values Survey, 2000)

Citation du [prix Nobel d'économie 1972 Kenneth J. Arrow](#) :

*"Virtuellement tout échange commercial contient une part de confiance, comme toute transaction qui s'inscrit dans la durée. On peut vraisemblablement soutenir qu'une grande part du retard de développement économique d'une société est due à l'absence de confiance réciproque entre ses citoyens."*

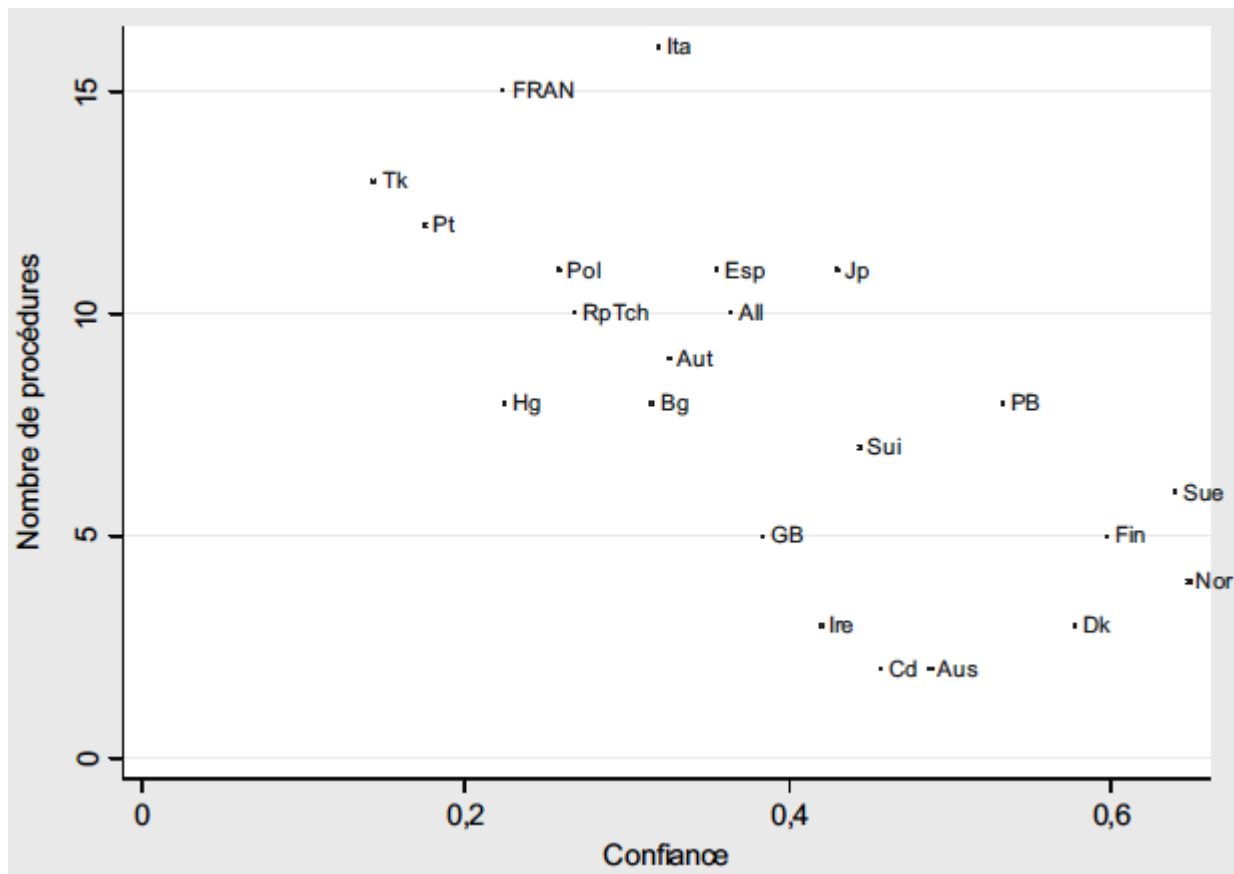
La perte de confiance des consommateurs est ce qui peut arriver de plus grave à une entreprise qui veut vendre au grand public. C'est ainsi qu'il y a quelques décennies, Renault a été chassé honteusement du marché des Etats-Unis après y avoir introduit des voitures (le joli cabriolet *Floride*, par exemple) sans former les concessionnaires pour les entretenir, sans les obliger à avoir un stock de pièces détachées et sans que les véhicules eux-mêmes soient fiables. La réputation de camelote et de manque de sérieux colle toujours au nom Renault aux Etats-Unis des dizaines d'années après, expliquant l'absence de tentative du constructeur d'y revenir, alors que c'est le premier marché du monde. Des marques plus sérieuses comme VW, Volvo et Toyota, au contraire, y ont acquis une solide réputation et y occupent une place enviable. Et c'est pourquoi en France même, après l'échec relatif des premières *Laguna* dû à un manque de fiabilité, Renault a lancé fin 2007 un nouveau modèle où un effort considérable a été fait pour assurer cette fiabilité (la garantie offerte était de 3 ans ou 150 000 km), ainsi que la qualité du service après-vente.

### 3.5.3 Une législation extrêmement contraignante

La demande du public pour une réglementation qui limite la concurrence est une conséquence logique de la méfiance du marché. Les consommateurs ont peur d'être volés lorsqu'ils achètent et préfèrent des prix imposés par l'Etat à des prix résultant du jeu de la libre concurrence. La limitation de la concurrence a pour corollaires :

- [la création de rentes de situation au profit des fournisseurs qui imposent des prix élevés car ils ont trop peu de concurrents](#) ; exemple : la situation en Guadeloupe à l'origine des grèves de janvier-février 2009 ;
- le développement de la corruption qui nourrit, en retour, la défiance.

A l'image de la société française, la législation française est basée sur le soupçon systématique à l'égard des individus comme des entreprises, et l'obligation de respecter une législation extrêmement complexe et contraignante. Se méfiant des autres, chaque Français veut que l'Etat les contraigne et les contrôle le plus possible. Le graphique ci-dessous représente, sur l'axe des ordonnées, le nombre moyen de procédures requises dans chaque pays pour créer une entreprise selon les données recueillies par la Banque mondiale en 2001. Sur l'axe horizontal figure toujours la proportion de personnes qui déclarent faire confiance aux autres.



**Relation entre la proportion de personnes faisant confiance aux autres et le nombre de procédures nécessaires pour créer une entreprise en 2001**  
(Source : Banque mondiale, 2001 et World Values Survey, 2000)

On voit qu'il fallait en 2001 15 procédures en France contre 2 au Canada et en Australie et 3 au Danemark pour créer une entreprise. En France, le délai correspondant était de 53 jours : chez nous l'entreprise est soupçonnée et surtaxée.

### 3.5.4 Des dizaines de types de contrat de travail

On voit dans [22] que la loi française prévoit pour le secteur privé *une vingtaine de types de contrat de travail...* en oubliant de mentionner [les centaines de contrats \(statuts\) de fonctionnaire](#). La plupart de ces contrats ont été imaginés pour réduire le chômage et pour protéger les salariés par rapport à leurs employeurs. Ils n'ont réussi ni à faire baisser le chômage, ni à encourager les patrons à embaucher des salariés, qu'ils risquent de ne pas pouvoir licencier s'il n'y a plus assez de travail. Les contraintes sur le licenciement sont telles que les employeurs (l'Etat le premier !) recourent massivement aux contrats temporaires (CDD : contrats à durée déterminée), empêchant ainsi beaucoup de travailleurs d'accéder à un emploi stable.

Le Code du Travail est un monument législatif énorme, d'une complexité redoutable et qui augmente chaque année. [23]

### 3.5.5 Les corporations profitent de la législation pour se protéger de la concurrence

Les barrières réglementant l'accès aux marchés et les prix sont utilisées par des groupes de pression pour obtenir des réglementations les protégeant de la concurrence.

Exemple 1 : Les syndicats des agents de la branche marchandises de la SNCF (chemins de fer de l'Etat) font le maximum pour empêcher des trains belges ou allemands de venir concurrencer leur activité, toujours déficitaire parce qu'ils travaillent moins et moins bien que ces étrangers.

Exemple 2 : Il existe aujourd'hui un manque criant de taxis dans les grandes métropoles françaises du fait de la rareté des licences délivrées par les maires (et le préfet à Paris). Depuis 1945 le PIB de la France a été multiplié, hors inflation, par plus de 6, et les transports croissent à un rythme qui est le double de celui du PIB. On peut donc estimer que le nombre de taxis aurait donc dû être multiplié par bien plus de 6 en l'absence de réglementation contraignante. Or, il y avait 25 000 taxis parisiens en 1925, 14 000 entre 1937 et 1992. Il y en avait 15 000 en 2005. Conséquence de cette rareté, les licences de taxi se négociaient à prix d'or : entre 150 000 et 180 000 euros à Paris et jusqu'à 300 000 euros pour les licences d'aéroport. Il faut savoir que la vente des licences ne rapportait pas un centime au contribuable. En effet, la licence a toujours été accordée gratuitement par l'administration pour satisfaire des besoins d'intérêt général.

Le cas des taxis n'est pas un exemple isolé. En France, de nombreux secteurs et professions sont protégés par une réglementation inadaptée qui confère un pouvoir de marché prohibitif, source de dysfonctionnement de la concurrence. Une étude éclairante de Ph. Askenazy et K. Weidenfeld illustre ce phénomène dans le cas du secteur de la grande distribution. Les auteurs montrent que la loi Raffarin de 1996, relative au contrôle du développement des grandes surfaces, a eu pour principale conséquence, non pas la protection des petits commerces, mais uniquement l'augmentation des profits des grandes surfaces et un accroissement des prix supportés par les consommateurs. Les barrières réglementaires à l'entrée sur les marchés des biens et services ont ainsi un coût direct en termes d'accroissement des prix, de réduction de la qualité et des quantités. Mais elles ont un coût indirect encore plus insidieux, dû à l'accroissement potentiel de la corruption qu'elles induisent et au sentiment de la partialité de la sphère publique.

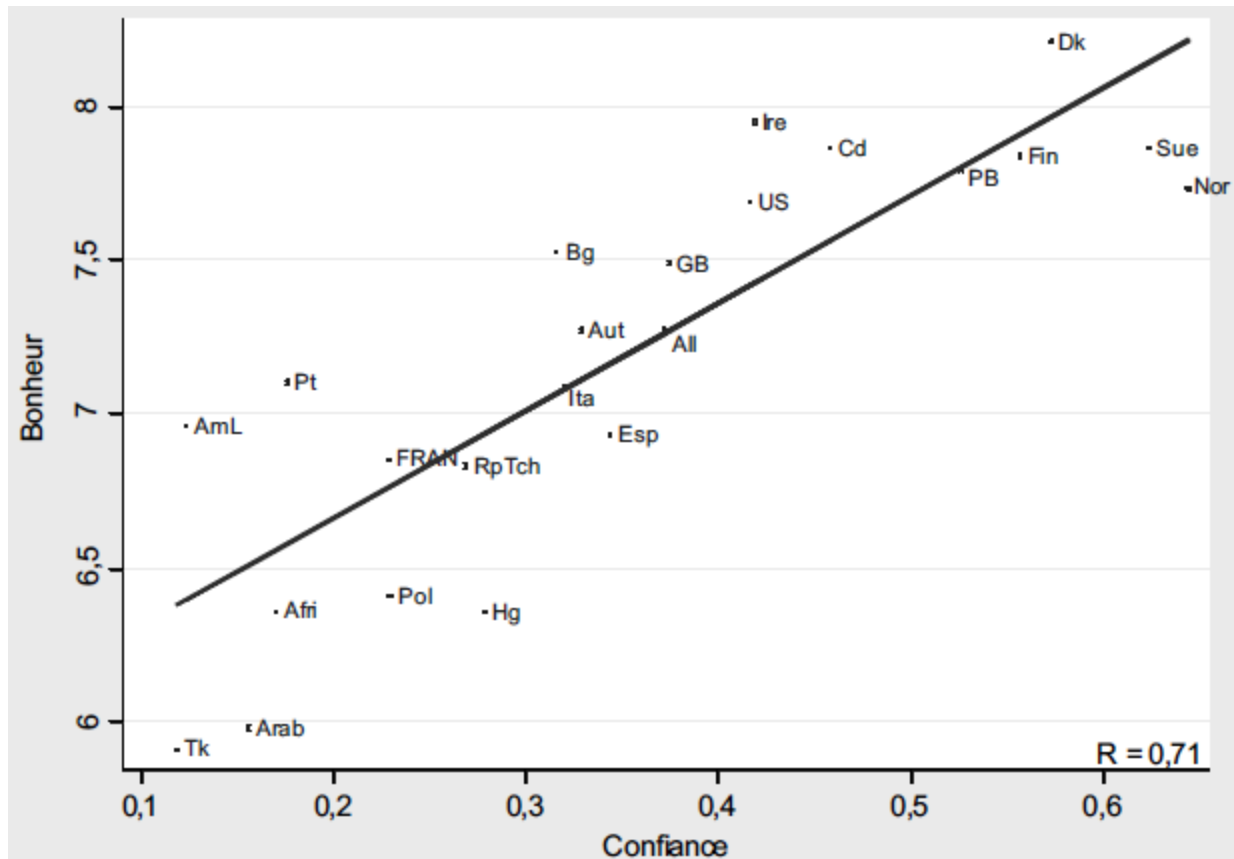
### 3.5.6 La défiance : un frein au dialogue social et à la réforme du marché du travail

Citation de [5] :

*"Le déficit de confiance des Français entrave leurs capacités de coopération et de dialogue social, ce qui conduit l'État à se substituer aux corps intermédiaires pour réglementer les relations de travail dans leurs moindres détails. Cependant, l'étatisme vide de son contenu le rôle des partenaires sociaux et entretient la défiance entre travailleurs, entreprises et État. Dans ce contexte, la France n'a pas pu mener des réformes pour assurer la sécurisation des parcours professionnels, contrairement aux pays nordiques."*

### 3.6 Relation entre confiance et bonheur de vivre

La défiance n'a pas seulement un coût économique : les enquêtes disponibles montrent que les gens se déclarent d'autant moins heureux qu'ils disent se méfier plus de leurs concitoyens.



Niveau de satisfaction dans la vie sur une échelle de 1 à 10, et part des personnes qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres » à la question « En règle général, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? »

(Source : World Values Survey, 2000)

On voit la forte corrélation entre confiance aux autres et satisfaction des personnes dans leur vie quotidienne. Dans cette enquête, les peuples les plus malheureux sont les Turcs et les Saoudiens, les plus heureux sont les Danois. En matière de bonheur, les Français sont au 17<sup>ème</sup> rang parmi les 23 pays référencés.

Quand on vit dans la méfiance, on ne peut être heureux.

## 4. Les propositions du rapport

Le rapport [5] fait les propositions suivantes.

*"...en France, certaines politiques publiques sont ciblées vers des groupes défavorisés. Mais les budgets qui leur sont alloués ne permettent pas toujours de satisfaire l'ensemble des populations éligibles.*

*Le logement social constitue un exemple phare : près de 60 % des Français y sont éligibles, mais seulement 20 % sont logés dans le parc social.*

(Imprudemment, le gouvernement De Villepin a créé un « droit au logement opposable », qui permettra à des centaines de milliers de familles qui n'ont pas les moyens de le louer de réclamer un logement dans une grande ville ou à proximité, c'est-à-dire d'en exiger un aux frais du contribuable. Au lieu de créer des droits d'une manière démagogique, le gouvernement ferait mieux de diminuer ses dépenses, pour se donner les moyens d'investir pour l'avenir, comptant ainsi sur la vigueur de l'économie pour fournir du travail aux gens, qui auront ainsi les moyens de se loger sans recourir à la charité publique.)

*L'accès aux crèches, aux meilleures écoles, collèges ou lycées publics relève de la même logique : un rationnement résultant de ressources insuffisantes par rapport à la population éligible aux services publics concernés.*

*De telles situations ne peuvent que contribuer à entretenir la corruption, la défiance et l'incivisme. Pour favoriser la confiance mutuelle et le civisme, il est donc indispensable de rompre avec la logique corporatiste de notre État-providence et de s'orienter vers une logique universaliste, qui assure un « filet de sécurité » donnant les mêmes droits et avantages à tous. Ce constat vaut également pour l'uniformisation des contrats de travail ou des systèmes de retraite."*

### Au sujet des syndicats

Les syndicats français ne sont pas réellement représentatifs. Et rien ne sert d'obliger les travailleurs à adhérer aux associations professionnelles si les maux plus profonds de leurs dysfonctionnements ne sont pas discutés.

Le premier dysfonctionnement est lié à leur mode de financement et de représentation. En France, les syndicats français vivent en grande partie de subventions de l'État et des collectivités locales, notamment sous la forme de mise à disposition de personnel. Entre 20 et 57 % de leurs budgets proviendraient des cotisations. Leur financement, opaque, car non soumis à l'obligation de publication de comptes certifiés, dépend peu du nombre d'adhérents et de la qualité des services rendus aux salariés. Les cinq syndicats représentatifs assurent en grande partie leur survie grâce au monopole de la présentation des listes au premier tour des élections professionnelles.

De telles règles ne favorisent pas le syndicalisme et le dialogue social. La forte chute du taux de syndicalisation depuis le début des années 1970 en témoigne. Ces règles entretiennent une méfiance envers les syndicats. Il est donc nécessaire de procéder à une réforme en profondeur du financement syndical : il doit devenir transparent et lié aux nombres d'adhérents.

## 5. Conclusions

Le manque croissant de respect, de sens moral et de sens civique des Français a conjugué son impact avec le dirigisme des politiciens depuis la Libération et la préférence des Français pour une économie à forte ingérence de l'Etat. Il en est résulté une division du pays en corporations hostiles, au premier rang desquelles il y a le mur entre secteur public et secteur privé.

Chaque corporation étant arcboutée sur ses privilèges et se méfiant des autres, le dialogue social est inefficace, handicapé qui plus est par un syndicalisme d'extrême gauche prônant des utopies économiques.

Tous ces archaïsmes empêchent la France de progresser en niveau de vie et les Français d'être aussi heureux que la plupart de leurs voisins.

[Daniel MARTIN](#)

### Références

[1] Etude "[Valeurs perdues, bonheur perdu : pourquoi notre société déprime - Sociologie de la sinistrose française](#)"

[2] "Social Security Programs Throughout the World"

<http://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/>

(L'expression américaine Social Security désigne les régimes de retraite, pas une assurance maladie comme chez nous.)

[4] Rapport "La fraude aux prélèvements obligatoires et son contrôle" (mars 2007)

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000186/0000.pdf>

[5] Rapport Algan-Cahuc "La société de défiance - Comment le modèle social français s'autodétruit" (2007)

Ses deux auteurs sont des économistes spécialistes de l'emploi :

- Yann Algan est professeur à l'École d'économie de Paris et à l'université Paris-Est. Il est également chercheur associé aux laboratoires Paris-Jourdan Sciences économiques (PSE) et « Organisation et efficacité de la production » (université Paris-Est) et à l'Institute for the Study of Labor (IZA, Bonn).
- Pierre Cahuc est professeur à l'École polytechnique et chercheur associé au Centre de recherche en économie et statistique (CREST), au Center for Economic Policy Research (CEPR, Londres) et à l'Institute for the Study of Labor (IZA, Bonn).

[6] INSEE - Etat actionnaire - Ministère de l'Economie et des finances, Agence des participations de l'Etat <http://www.ape.bercy.gouv.fr/>

- INSEE : Entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31/12/2006  
[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF9302&page=graph](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF9302&page=graph)
- INSEE, février 2009 : Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 2007  
[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2440&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2440&reg_id=0)

[7] [Les entreprises publiques, ou l'Etat qui fait des affaires](#)

[8] Assemblée nationale - Rapport sur les moyens de contrôle de l'Unédic et des Assédic n° 3529 du 19/12/2006 (L'assurance chômage confrontée à des fraudes organisées) <http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/rap-info/i3529.pdf>

[9] Infostat Justice (Statistiques du Ministère de la Justice)

- Bulletin d'information statistique n° 86 (mars 2006)  
[http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/infostat86.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/infostat86.pdf)
- Bulletin d'information statistique n° 80 (mars 2005)  
[http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/infostat80.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/infostat80.pdf)

[10] INSEE - France, portrait social 2005-2006 (livre)

[11] Institut National d'Etudes Démographiques (INED) Séminaire des méthodes d'enquêtes INED-SFDS (11 avril 2002)

Cette présentation sur diapositives permet de se rendre compte du caractère incomplet des statistiques policières, dû au fait qu'un grand nombre de victimes ne porte pas plainte, par peur de représailles ou parce qu'elles pensent que « cela ne sert à rien ». Une enquête de terrain, dite « de victimation », permet de chiffrer le nombre réel de faits délictueux à environ 3 fois celui des statistiques officielles.

[12] *Valeurs actuelles* du 22/12/2006, page 35, résultats d'enquêtes de victimation de l'Observatoire national de la délinquance. 15 000 ménages et 15 000 personnes de 14 ans et plus ont été interrogés sur les faits dont ils ont été victimes en 2005, des faits qui n'ont pas toujours été signalés à la police.

[13] **Valeur, culture et morale : définitions**

#### Valeur

C'est la qualité de ce qui est désiré ou estimé.

Exemples : valeur de la vie humaine ; valeur de l'amour, de la compassion ; valeur du beau, du bien, du juste ; valeur du progrès scientifique ou social ; droits de l'homme ; démocratie ; laïcité ; liberté d'action, d'expression et de conscience ; etc.

Toute valeur est en même temps objet de désir et objet d'un jugement : le désir est le moteur, le jugement, l'arbitre. Si l'un de ces deux facteurs disparaît, il n'y a plus de valeur.



En plus des valeurs positives précédentes, il y a bien entendu des valeurs négatives correspondant à ce qui est détesté, craint, etc.

## Culture

- Au niveau d'un groupe humain, c'est l'ensemble des valeurs, croyances et attitudes partagées par les membres du groupe (peuple, fidèles d'une religion, etc.) depuis suffisamment longtemps pour qu'ils les aient intériorisées (c'est-à-dire que ces valeurs, croyances et attitudes leur paraissent inconsciemment indiscutables). Ce partage résulte :
  - de l'histoire commune ;
  - de l'environnement géographique et climatique où le groupe vit depuis des générations ;
  - de la (ou des) religion(s) les plus répandues dans le groupe ;
  - de l'éducation transmise aux enfants par les parents ou l'enseignement ;
  - des informations diffusées par les media ;
  - des formes d'art dominantes depuis des décennies (littérature, danse, architecture, cinéma, etc.) ;
  - des coutumes sociales, etc.

La culture d'un groupe humain est en rapport avec *l'ethnie*, définie par son héritage socioculturel (en particulier la langue), l'espace géographique et la conscience de ses membres d'appartenir à un même groupe.

- Au niveau d'une personne, la culture résulte de celle de son groupe, qui lui a transmis ses valeurs, croyances et attitudes, ainsi que des connaissances et expériences issues de sa propre vie.

Mais la culture d'une personne est sans rapport avec sa couleur de peau ou d'autres caractéristiques provenant de sa naissance : *c'est une caractéristique transmise par la vie en société*. Il n'y a donc pas de rapport entre culture et race. Du reste, la notion de race est trop vague pour pouvoir être définie d'une manière utilisable : la génétique moderne montre que les différences biologiques entre races n'ont rien d'absolu, tous les hommes ayant un patrimoine héréditaire commun.

## Morale

La morale, ensemble des règles de la vie en société - qu'elles soient ou non confirmées par la loi - fait partie de la [culture](#). Voici ce que [5] dit de la morale page 36 :

*"... la morale ne relève ni d'une décision ni d'une création. Chacun ne la trouve en lui qu'autant qu'il l'a reçue (et peu importe au fond que ce soit de Dieu, de la nature ou de l'éducation) et ne peut en critiquer tel ou tel aspect qu'au nom de tel ou tel autre (par exemple la morale sexuelle au nom de la liberté individuelle, la liberté au nom de la justice, etc.). Toute morale vient du passé : elle s'enracine dans l'histoire, pour la société, et dans l'enfance, pour l'individu. C'est ce que Freud appelle le « surmoi », qui représente le passé de la société, disait-il, au même titre que le « ça » représente le passé de l'espèce."*

Les règles de morale doivent guider chacun d'entre nous lorsqu'il se pose la question : « Que dois-je faire ? ». Cette question utilise le verbe *devoir* parce qu'on peut aussi la formuler sous la forme « En quoi consiste mon devoir ? ». Kant faisait du devoir la valeur suprême et affirmait que l'homme n'avait de mérite à le faire que s'il le faisait de manière désintéressée, c'est-à-dire sans espoir de récompense ou crainte de châtement : *un comportement moral n'apporte aucun profit, il ne procure que la satisfaction du devoir accompli.*

#### Générosité et solidarité

Comme l'explique si bien André Comte-Sponville dans [194] pages 126 à 136, il y a une grande différence entre *la générosité*, vertu morale caractérisant un acte dont on n'attend aucune récompense, et *la solidarité*, caractérisée par des intérêts communs. Il n'y a pas de générosité dans une relation d'entreprise ou une transaction commerciale, elle n'aurait pas de sens et serait contraire à la raison d'être de l'entreprise et du commerce, qui est le profit de chacun. Mais il y a de la solidarité, en ce sens que l'entreprise cotise à des organismes de solidarité comme l'URSSAF et paie des impôts, qu'elle contribue au comité d'entreprise, et que les membres d'une même équipe commerciale doivent s'entraider par intérêt commun.

#### Il y a d'autres règles que les règles de morale

La morale ne suffit pas, ses règles ne font que s'ajouter aux lois que la société s'est donnée (démocratiquement, espérons-le). Avec les seules lois une action pourrait être légale mais immorale, avec la seule morale une action pourrait être altruiste mais illégale (par exemple en volant un riche pour donner à un pauvre, ce que la société ne peut permettre).

[14] André Comte-Sponville - "L'esprit de l'athéisme - Introduction à une spiritualité sans Dieu", publié en septembre 2006 chez Albin-Michel, résumé et commenté [ici](#).

[15] Cardinal Jean-Marie Lustiger, membre de l'Académie française - article dans *Le Figaro Magazine* du 29/07/2006.

[16] Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - "Les conditions du licenciement collectif pour motif économique - Comparaison entre sept pays d'Europe"  
<http://www.brunhes.com/etudes/pdf/ConditionsLicenciementCollectif.pdf>

[17] Ministère de la Justice - Le droit du travail en perspective contentieuse (novembre 2005)  
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000297/0000.pdf>

[18] DREES - Le marché du médicament dans cinq pays européens, structure et évolution en 2004 (juillet 2006) <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er502/er502.pdf>

[19] Rapport sur le bon usage des médicaments psychotropes (02/07/2006)  
<http://www.psy-desir.com/leg/spip.php?article1451>

Extraits :

*"La consommation de ces médicaments, notamment celle des anxiolytiques et hypnotiques, est en moyenne deux fois plus élevée en France que dans les*

*autres pays européens, l'écart étant particulièrement flagrant avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas."*

"La consommation élevée des médicaments psychotropes en France n'est pas non plus explicable par une prise en charge plus adéquate des troubles psychiatriques dans notre pays par rapport à celle observée dans les autres pays européens.

[20] Sénat : "Projet de loi de finances pour 2008 : Gestion des finances publiques et des ressources humaines (fonction publique et modernisation de l'Etat)"  
<http://www.senat.fr/rap/a07-096-2/a07-096-23.html>

[21] Article "[Gouverner par la menace](#)"

[22] Les types de contrat de travail. Voir :

- <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/contrats-travail/les-principales-caracteristiques-du-contrat-travail-976.html>
- <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/contrats-travail/109.html>

[23] Code du Travail. C'est un ensemble immense de lois occupant 2632 pages format 14 cm x 19.5 cm aux éditions Dalloz (2005 - 67<sup>ème</sup> édition). Cette édition comprend plus de 600 articles modifiés depuis l'édition précédente (2004).

Au séminaire d'Arc-et-Senans du 17/01/2006, la présidente du MEDEF Laurence Parisot a parlé de

*"complications kafkaïennes" d'un Code du travail "augmenté de 800 pages en 20 ans"*

[Retour page d'accueil](#)